



# La Conférence

Magazine de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles  
Année judiciaire 2012-2013 - (Trimestriel) Mars - Avril - Mai #3

Colloques  
Impro'justitia  
Soirée Gotha  
Midis de la formation  
Dossier : La Voie de la Justice  
Grande conférence : Michel Onfray

# ING Privalis Services fête son 10<sup>e</sup> anniversaire !



[ing.be](http://ing.be)



**Grâce à votre confiance, nous pourrons  
bâtir ensemble les 10 prochaines années !**

**[ing.be/privalisservices](http://ing.be/privalisservices)**

ING Belgique SA – Banque – avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA : BE 0403.200.393 – BIC : BBRUBEBB – IBAN : BE45 3109 1560 2789.  
Éditeur responsable : Inge Ampe – Cours Saint-Michel 60, B-1040 Bruxelles – 706713F – 01/13 © Editing Team & Graphic Studio – Marketing ING Belgium.



# Sommaire

## Echos

- 04 Compte rendu de la Berryer
- 06 Compte rendu de l'expo permeke
- 06 Compte rendu de la Maison Particulière
- 07 Compte rendu du 1<sup>er</sup> concours international de plaidoirie

## Dossiers

- 08 La Voie de la Justice - les caravanes des droits de l'Homme

## Formations

- 10 Midis de la formation
- 12 Colloques

## Activités

- 14 Grande conférence
- 14 Prix Le Jeune et Janson
- 16 Soirée Gotha
- 16 Blind Wine Test
- 17 Déjeuner avocats-magistrats
- 18 Impro'justitia
- 18 PLA-Amour de l'économie...
- 19 Rallye vélo
- 19 Championnat de Karting

- 20 Rallye automobile
- 21 Tennis avocats-magistrats
- 21 Dîner des prix Boels
- 21 Voyage en Russie

## Cultures croisées

- 22 Chronique déjantée
- 24 Les coups de cœur d'une libraire
- 25 Chronique de BD
- 26 Nos membres écrivent
- 27 Agenda culturel
- 28 Côté resto
- 29 La minute investissement
- 30 Offre d'emploi à la CJBB
- 31 Calendrier en bref et cotisations

## Editorial #3



Chers Confrères,

Quel hiver haut en couleurs et en émotions. Emotion tout d'abord de voir nos chères petites têtes blondes réunies au vestiaire pour la venue du grand saint. Emotion ensuite lors d'une Berryer de haut vol. Emotion également devant les œuvres d'un Permeke qu'on aime ou pas, mais qui ne laisse personne indifférent. Après quelques vacances bien méritées, le jeune barreau s'est rapidement remis au travail pour vous préparer une rentrée qui n'avait de petite que le nom. Tout droit surgie de l'esprit inventif d'anciens commissaires du jeune barreau, la première édition du concours international de plaidoiries surréalistes a sonné l'ouverture des festivités. Sénégalais, canadiens, suisses, français et même bruxellois se sont affrontés sur le terrain de l'éloquence dans un style si cher à Magritte. Emotion à nouveau lorsque Me Christophe Marchand nous a emmenés sur les rives de Salé pour un discours engagé, coloré et fin avant de laisser la place à la réception du bâtonnier qui s'est, pour les plus courageux, prolongée jusqu'aux petites heures dans un haut lieu des soirées bruxelloises. Emotion encore lors de la visite d'une maison particulière, d'un palais littéraire et artistique de Me Leroy et lors de la visite de l'atelier de l'artiste belge Hans Op De Beeck. Voilà pour l'hiver, place au printemps !

Aux activités sportives désormais classiques : karting, tennis, golf, voire même parachute, viendront cette année s'ajouter quelques nouveautés dont notamment un rallye vélo à travers Bruxelles ainsi qu'un rallye d'ancêtres et de véhicules d'exception dans le Condroz.

Des rencontres également, avec une nouvelle soirée du jeune barreau, un déjeuner avocats-magistrats, de la musique et des palais littéraires et artistiques. Puis place aux formations. La liquidation partage, le tableau indicatif, les conventions entre actionnaires et les indemnités de procédure n'auront bientôt plus de secret pour vous. Et si ça ne vous suffisait pas, des colloques en droit pénal, en droit des groupes et en droit de la vente. N'oublions pas le temps des concours avec les prestigieux prix Le Jeune et Janson qui donneront aux stagiaires de deuxième et troisième année l'occasion de confronter leurs talents, ainsi que la soirée des prix Boels qui clôturera une nouvelle année d'exercices de plaidoirie et consacra les deux meilleurs plaideurs. Et puis, deux grands moments à ne pas manquer : l'hilarant spectacle Impro'justitia de et avec Bruno Coppens et la grande conférence du célèbre philosophe français Michel Onfray sur le thème de « L'injustice de la justice ». Enfin, s'il est un terrain où la concurrence n'a pas lieu d'être, c'est bien celui des droits de l'Homme. Si la cellule FIDH mise sur pied l'an dernier grandit chaque jour un peu plus, le jeune barreau tenait cette année à continuer de vous présenter d'autres associations actives sur ce terrain. Plus confidentielle qu'ASF et la FIDH, l'association « La Voie de la Justice » n'en est pas pour autant moins engagée. Ce périodique est l'occasion de vous la faire découvrir. Mais toutes ces activités n'auraient aucun sens sans vous... Alors, on vous attend...

Votre bien dévoué,

Vincent BODSON

# Conférence Berryer

du 13 décembre 2012



Le président Bodson, qui fait une excellente présidence jusqu'ici (j'insiste sur le jusqu'ici parce qu'il me semble que le président n'est pas assez stressé), est un homme de traditions.

L'invité d'une Berryer c'est d'abord un homme politique et pas le cartooniste attiré d'un grand quotidien français, une star du cinéma français ou encore une jeune animatrice au rire légèrement énervant ...

Choix a priori judicieux dès lors que les invités politiques furent presque toujours excellents dans cet exercice si particulier qui consiste, pour eux, à se faire tutoyer pendant trois heures et à rire de bon cœur de vanes plus ou moins subtiles balancées par les apprentis orateurs de service avant d'y répliquer avec finesse, humour et un zeste de perfidie.

Monsieur Bodson, donc, est un homme de traditions. Il est aussi l'un des derniers en Belgique, avec les socialistes du bassin liégeois et le Roi (et encore pour le Roi, on n'est pas certain) à croire que le talent se transmet de père en fils.

Après le père Herman – Berryer mémorable aux dires des anciens – ce sera donc le fils Alexander.

En politique tout va très vite : invité en début d'année judiciaire en sa qualité de président du plus petit parti des grands partis flamands, c'est finalement en ministre des pensions qu'il prendra place, ce 13 décembre, au centre du fer à cheval de la salle 1.35 de la cour d'appel de Bruxelles. Jeune, souriant, détendu, prévenu par papa et son ami Vincent que la soirée sera longue, chaude et peut-être amusante, il est prêt. Les jeux peuvent commencer ...

Hasard de la distribution, c'est un autre « fils de » qui se lève, après la présentation rituelle de l'invité par le secrétaire parisien de service et blasé comme il se doit, s'avance vers le pupitre et répond d'une voix ferme au président qu'il traitera de l'épineuse question « Le nom du père vaut-il le non du fils » et ce par la négative.

J'aime beaucoup Me Viseur. Avocat compétent et dynamique, c'est une belle personnalité. Il n'a qu'un réel

défaut, il a une fâcheuse tendance à porter les mêmes lunettes, les mêmes chemises et les mêmes pulls que moi.

Quel plaisir d'avoir droit à un candidat qui ne recherche pas l'adhésion de son public par un recours outrancier au registre graveleux, quand il n'est pas simplement de mauvais goût, mais se contente de le séduire par un discours bien construit, non dénué de fond et rosse à souhait. Comme le disait ma grand-mère, on aura bien ri, et c'est là l'essentiel. Quant à Me Viseur, s'il nourrissait encore la moindre ambition politique, nul doute qu'il a brûlé tous ses vaisseaux le 13 décembre dernier (sauf peut-être au PP mais bon ...).

Guillaume Smeessens, le second candidat bruxellois, c'est le Benjamin Button du barreau belge. Il fait tout à l'envers.

Conseiller de l'Ordre au barreau de Namur en juin 2010, il prononce le discours de rentrée en décembre de la même année avant de rejoindre Bruxelles en juillet 2011 pour nous entretenir, ce 13 décembre, d'une question qu'il qualifie lui-même de



bête : « Y-a-t-il un âge idéal pour les pensions ? ». On annonce la candidature de Me Sneessens à la fonction de délégué des stagiaires pour l'année judiciaire 2013-2014.

Je l'aime bien aussi, Me Sneessens, depuis que nous avons navigué ensemble – à quelques miles marins de distance il est vrai – au large de Marseille. Ce soir-là, il prononça un discours un brin surréaliste – j'avoue humblement ne pas avoir tout compris – mais le fit avec un panache auquel nos secrétaires parisiens rendirent hommage, à leur façon.

Après ces prestations de qualité, Me Gilles Laguesse – pour lequel j'ai une réelle affection – avait la délicate mission, comme il le précisa d'emblée lui-même, de « meubler », afin de permettre à Me Geoffroy Cruysmans de classer ses notes (ce qu'il avait, en réalité, déjà fait depuis belle lurette car (1) les parisiens lui en avaient largement donné l'occasion et (2) les notes de Me Cruysmans sont toujours classées !). Me Laguesse s'acquitta de cette tâche avec le flegme et l'humour pince-sans-rire qu'on lui connaît.

Me Cruysmans – auquel je suis lié par une vraie sympathie – était donc chargé de remettre les pendules à l'heure et de faire comprendre à nos amis secrétaires que la chance qu'eux aussi deviennent un jour ministre du « Redressement productif » était ténue et qu'ils feraient donc bien d'arrêter tout de suite leurs simagrées (et de se raser, c'est quoi cette récente manie parisienne de vouloir ressembler à Alain Delon, époque « Les Aventuriers »).

La veille, Me Cruysmans devait sans doute avoir lu le célèbre livre de l'ami du Prince Philippe « Cessez d'être gentil, soyez vrai » à moins qu'il n'ait été, comme il le confia, contraint d'endosser un véritable rôle de composition. Lui, d'habitude si confraternel et diplomate s'évertua ainsi à dégonfler des egos parisiens sur le point d'éclater. Il le fit avec talent, finesse et sans méchanceté déplacée. Quand il se rassit, mission accomplie, les sourires des amis parisiens s'étaient effacés mais leurs yeux pétillaient toujours.

Et nos amis parisiens, et le ministre, ils étaient bons ?

Oui, les parisiens étaient bons cette année. Barbus et trop longs, mais bon. Qui sait, Me Georges Sauveur sera-t-il peut-être même un jour ministre de « l'Enseignement instructif ».

Oui, le ministre De Croo était un excellent choix tant il était à l'aise et souvent drôle, se permettant même de titiller l'amour-propre français en rappelant leurs compétences reconnues en matière de retraites, notamment... militaires.

Bref, Monsieur le président, belle Berryer, ces trois heures ont finalement passé très vite.

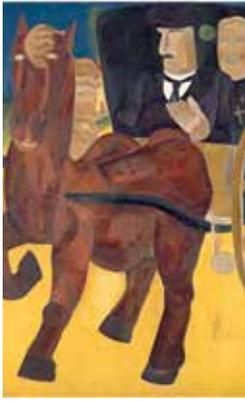
Excellent millésime.

What's next ?

Emmanuel Plasschaert

(1) Soulignements par le rédacteur.

(2) Le titre laisse supposer que pour nos amis français, un redressement pourrait ne pas être productif...



## Compte-rendu EXPOSITION CONSTANT PERMEKE

C'est par une pluie battante que je pénètre en cette veille de Noël dans un Palais des Beaux-arts plein à craquer pour passer la soirée avec Constant Permeke, peintre belge dont on "fête" les 60 ans de la disparition. Nous sommes plus d'une trentaine à participer à cette activité organisée par la Conférence du jeune barreau dans le cadre de son « cycle culturel ». Deux groupes s'organisent donc pour une visite guidée de cette rétrospective qui s'annonce passionnante.

Notre guide commence tout de go la visite par une ludique série de "questions-réponses" au cours de laquelle nous apprenons que l'artiste belge est considéré comme le père de l'expressionnisme flamand et qu'issu d'un milieu social élevé, il était obnubilé par les paysans, les pêcheurs et la classe ouvrière en général, par opposition à ses propres origines bourgeoises. Son œuvre est donc principalement composée de scènes villageoises ou des paysages de sa terre natale.

Nous survolons quelques « marines » mais également quelques « nus » pour le

plus grand plaisir de certains amateurs du style pour découvrir à plusieurs reprises sa « Marieke » d'épouse, sa muse dont il fut éperdument amoureux et avec laquelle il aura six enfants dont deux mourront en bas âge. Ce drame familial apparaîtra dans plusieurs tableaux de l'artiste.

Les questions fusent : « Pourquoi les mains et les pieds des personnages de Permeke sont-ils si démesurés ? » « Pour illustrer l'obsession du peintre pour le travail manuel et cette simplicité qui le trouble ! ». « Pourquoi dans ses autoportraits, Constant se représente-il le visage si allongé, presque comme un totem africain ? » « Car l'homme est passionné d'Afrique, tout comme Picasso ».

Le dessin de Permeke est « synthétique », il ne représente jamais un sujet tel qu'il le voit, mais tel qu'il s'en souvient, sans fioriture ni détail superflu, le trait est lourd, les couleurs sont sombres bien que, de temps en temps, des « puits de lumière » viennent illuminer une toile, la technique enfin est incontestablement perfectionnée.

Nous nous arrêtons quelques instants devant « le cabriolet ».

Un cheval, sans rêne d'ailleurs (volonté de l'artiste ou toile inachevée, la question reste ouverte), tirant un cabriolet dans lequel est assis un couple qui se rend en toute vraisemblance à l'église, est représenté dans un style « naïf ». Nous sommes d'abord étonnés par le visage pour le moins peu féminin de la « gentille dame » (souvent confondue à tort avec un prêtre), mais surtout par la luminosité de ce tableau. Notre guide nous pose alors cette question très simple : « Que pensez-vous de cette toile ? » De manière assez surprenante notre président Vincent Bodson annonce la couleur « Ce n'est pas ce que je préfère » et l'assemblée d'acquiescer. Nous sommes finalement deux à préférer ce tableau aux autres. Un des plus beaux, des plus touchants de l'artiste... selon moi ! Je dois d'ailleurs bien admettre que je reste encore quelques instants devant celui-ci... charmée par la naïveté saisissante et l'éclat de l'œuvre!

Nous terminons la visite par l'inévitable « billet de 1000 FB » et, enfin par le triste et bouleversant « adieu » (1948) représentant Marieke sur son lit de mort et qui fut l'une des dernières toiles de l'artiste belge. Notre guide conclut la visite en nous apprenant que de manière assez singulière, les enfants sont souvent plus sensibles à l'art de Permeke que les adultes. Alors, démodé ou non Constant? Une chose est sûre, Permeke, on aime ou on n'aime pas, mais il ne laisse personne indifférent.

Christine Molitor

## Compte-rendu LA VISITE DE LA MAISON PARTICULIÈRE

Il existe des lieux insoupçonnés à côté desquels l'on passe chaque jour, sans réaliser la richesse du trésor qu'ils contiennent...

La maison particulière sise au 49 de la rue du Châtelain fait indubitablement partie de ceux-ci. Dans cette maison de maître de 1880, agrandie par l'architecte de renom Jean Léon Janiet, un couple français, féru d'art, a élu depuis deux ans son centre d'art particulier. La maison inaugure sa quatrième exposition (celles-ci sont renouvelées tous les trimestres). Le concept est simple : Les époux choisissent un thème avec un artiste

invité ensuite de quoi ils confrontent le regard et la collection de quatre collectionneurs autour du fil conducteur choisi.

Après « Rouge », la maison particulière a eu le plaisir d'accueillir pour son nouvel accrochage sur les thèmes du sexe, de l'argent et du pouvoir, la Conférence du jeune barreau de Bruxelles dans le cadre de son cycle culturel. L'artiste invité, Kendell Geers, originaire d'Afrique du Sud, interpelle d'entrée de jeu avec son installation de matraques en forme d'étoile de David. Sans nul doute, le lien avec le traumatisme subi pendant l'apartheid forme le trait d'union entre cet homme et la notion du pouvoir. Autre œuvre interpellante, celle du peintre chinois Zhang Haiying qui surprend un moment insoutenable d'autorité.

Enfin, l'imposante sculpture en forme de crâne de l'argentin Mondongo révélant d'innombrables détails sexuels cachés dans des icônes de bandes dessinées ayant bercé notre enfance, amuse autant qu'elle incite notre curiosité. Si toutes les

œuvres ne sont pas d'égale qualité, il n'en demeure pas moins que le voyage auquel nous sommes conviés nourrit notre questionnement face aux religions apocryphes. Le décor sobre et luxueux de cette bâtisse nous accompagne dans cette découverte, qui sans nul doute, ne laisse pas indifférent.

Il va sans dire que de tels lieux d'exception régaleront celles et ceux désireux de flâner quelques heures dans un univers particulier. Cette exposition s'achève le 24 mars prochain. Pour celles et ceux qui ont quelques heures à remplir utilement un samedi ou un dimanche pluvieux, n'hésitez pas à pousser la porte de cet espace riche et interpellant.

Gil Knops

**Ouverture du mardi au dimanche**

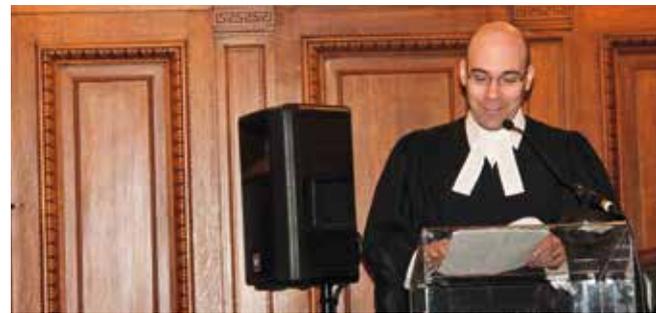
de 11 heures à 18 heures

Rue du Châtelain, 49

1050 Bruxelles

[www.maisonparticuliere.be](http://www.maisonparticuliere.be)

# PREMIER CONCOURS INTERNATIONAL DE PLAIDOIRIE SURREALISTE



Une fois n'est pas (encore) coutume, le gratin de la jeune éloquence francophone s'est retrouvé au Palais de justice le 18 janvier dernier pour s'affronter autour d'un seul et même sujet de discours : « Ceci n'est pas un discours ». Seule contrainte, outre l'obligation de se limiter à 10 minutes de temps de parole : placer une liste de 5 mots choisis au préalable parmi 10 listes proposées, les candidats construisant de ce fait leur discours de manière parfois diamétralement opposée selon les mots proposés.

Toute la francophonie a répondu à l'appel, mais aussi le représentant du barreau anglais, ce dernier réussissant la prouesse non seulement de prononcer son discours dans une langue qu'il ne

connaît que peu, mais également d'y placer de fins traits d'humour.

Le jury, composé après tirage au sort parmi l'assemblée, a rendu son verdict : une fois l'exceptionnel niveau de tous les candidats souligné, **Me Bertrand Gervais** (Montréal) s'est vu attribuer le premier prix (avec les mots Château – Police – Fantôme – Nuit – Chaton). **Me Antoine Vey** (Paris) s'est vu attribuer le deuxième prix au terme d'une plaidoirie reprenant l'entièreté des listes de mots proposées). **Me Alioune MBOUP** (Sénégal) termine sur la troisième marche du podium.

Les délégations de Lille, Genève, Québec, Bruxelles et Luxembourg étaient également présentes.

**Me Charles-Henri de la Vallée Poussin**, auteur d'un bon discours en un temps, a représenté le barreau de Bruxelles sans démériter.

Ce concours semble promis à un bel avenir.

Seul bémol toutefois : l'absence de participation d'autres barreaux belges, alors que le concours avait entre autres été conçu pour permettre la participation d'au moins cinq d'entre eux. Il n'y avait que Bruxelles. Un manque d'intérêt ou de confiance, regrettable à n'en pas douter.

L. Von Matterhorn.

# Dossier

## La Voie de la Justice

Interview de Richard Sedillot  
pour l'association « La Voie de la Justice »



**Il existe de ces rencontres dans une vie qui vous ouvrent la voie vers d'autres horizons. A l'occasion du 27<sup>ème</sup> congrès de la Conférence internationale des barreaux de traditions juridiques communes (C.I.B.), il m'a été donné de faire la connaissance d'un avocat français dont l'énergie, le militantisme et l'engagement m'ont positivement bousculés. Cet avocat, c'est Richard Sedillot, fondateur parmi d'autres confrères, de l'association « La Voie de la Justice ». Cette association organise dans les pays africains francophones des actions de défense itinérantes appelées « Caravanes des Droits de l'Homme », au cours desquelles de jeunes ou moins jeunes avocats se rendent, avec le soutien des barreaux locaux, dans les prisons et juridictions éloignées des capitales pour assister tous les oubliés d'un système judiciaire Ô combien arbitraire et inégal. Ces**

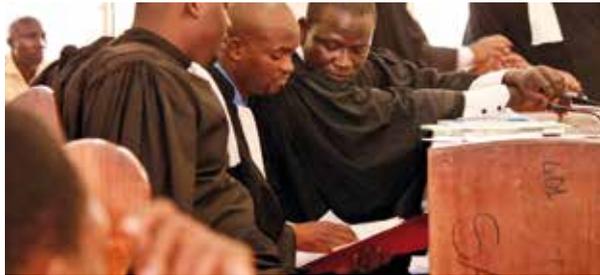
**défenseurs itinérants vérifient si les conditions de détention des personnes incarcérées sont légales et dans la négative introduisent des demandes de remise en liberté. Par ailleurs, ils organisent des journées de plaidoiries, consacrent des sessions de formation au profit des avocats locaux, délivrent des consultations gratuites aux nécessaires et viennent en renfort des équipes d'autres ONG telles que Prisonniers Sans Frontières ou Avocats Sans Frontières. Dans le cadre des dossiers précédemment proposés dans notre périodique, je ne pouvais donc résister à l'envie de vous révéler l'existence de cette association ! Osez-vous engagez !**

**Richard, pouvez-vous décrire brièvement l'objet social de l'association La Voie de la Justice et les missions qu'elle accomplit aux quatre coins du globe ?**

L'association a notamment pour but d'offrir une assistance judiciaire aux prisonniers les plus pauvres, détenus dans les prisons les plus reculées d'Afrique, où les avocats ne se rendent habituellement pas. En Afrique, en effet, les avocats exercent presque tous dans la capitale de leur pays, et ne perçoivent aucune indemnisation s'ils défendent un prévenu démuné. L'association organise donc des missions, dans l'intérêt de ces prisonniers, qui ont pris le nom de « Caravanes des droits de l'homme »

**Qu'est-ce qui vous a amené à collaborer avec cette association plutôt qu'avec une association telle qu'Avocats Sans Frontières ou la Fédération Internationale des Droits de l'Homme ?**

L'objet de notre association est différent ; il est complémentaire au remarquable travail accompli par ASF Belgique ou la FIDH. La Voie de la Justice s'est orientée vers un travail de défense. Lorsque nous visitons une prison, nous



rencontrons tous les détenus, puis nous formons des demandes de mise en liberté, nous plaidons le plus grand nombre possible de dossiers, nous rencontrons les juges d'instruction pour former des demandes d'actes... Nous travaillons évidemment en étroite collaboration avec les magistrats et le barreau local. De nombreux confrères africains participent aux caravanes mais notre action est beaucoup plus ponctuelle que les missions proposées par ASF ou la Ligue des droits de l'homme.

**Existe-il toutefois une synergie entre ces différentes associations ? Sont-elles parfois amenées à collaborer ensemble sur des projets communs ?**

Bien sûr. Il faut d'ailleurs promouvoir cette collaboration, afin d'améliorer l'efficacité de notre travail. C'est ainsi que la Voie de la Justice a conclu un accord de partenariat avec l'association Prisonniers sans Frontières, qui travaille depuis de

longues années en Afrique, et avec les Unions de Jeunes Avocats d'Afrique

**Quel est l'impact concret des missions menées par la Voie de la Justice ? Un exemple ?**

A l'occasion de chaque caravane organisée par l'association, plusieurs dizaines de prisonniers sont remis en liberté, à l'issue d'audiences de plaidoirie, ou sur la base des demandes de mise en liberté conditionnelle déposées. Nous organisons aussi des sessions de formation, destinées aux jeunes confrères, aux régisseurs de prison, au personnel social. Tout cela contribue à la défense des droits de l'homme, à l'accès à la justice et à sauvegarde des intérêts humains qui doivent demeurer prépondérants

**Comment les avocats du barreau de Bruxelles peuvent-ils participer à la réalisation des missions en cours et à venir ?**

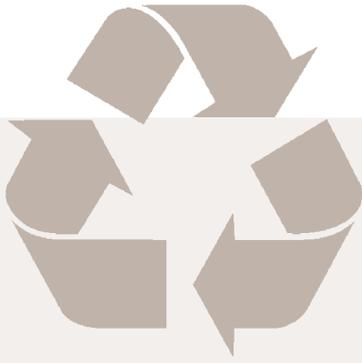
La Voie de la Justice est ouverte,

dans la mesure de ses moyens, à tous les confrères qui souhaiteraient nous rejoindre pour participer aux caravanes. Des confrères français, suisses, luxembourgeois, belges, burkinabés, maliens, béninois, togolais... ont participé aux caravanes organisées ces dernières années. Les avocats de Bruxelles sont évidemment les bienvenus. L'Union Européenne a reconnu la qualité de notre travail, toutefois, nos moyens restent limités, et un appui dans la recherche de subventions nous serait, également très utile. A bon entendre !

**Enfin et pour terminer, pouvez-vous nous raconter votre plus satisfaisante réussite ?**

En réalité, je n'ai pas d'exemple de plus belle réussite. Chaque décision qui permet la mise en liberté d'un détenu est une réussite en soi, et je peux donc vous dire, Gil, que nos réussites sont déjà nombreuses !

Gil Knops



# MIDIS DE LA FORMATION



**Michel Vlies**  
bâtonnier de l'Ordre



**Stéphane Boonen**  
dauphin de l'Ordre

## Les Midis de la formation sont morts, vivent les Midis de la formation.

Créés il y a onze ans, les Midis de la formation font désormais partie du paysage de la formation continue de notre barreau aux côtés des séances organisées par la CUP, UB<sup>3</sup> ou la Conférence du jeune barreau. Leur succès ne s'est jamais démenti.

Il était donc temps d'en assurer la pérennité en permettant à celui qui les organisait depuis 2002 de se consacrer à d'autres tâches. Et qui mieux que la Conférence du jeune barreau pouvait remplir cette mission ?

C'est donc tout naturellement que l'Ordre et la Conférence ont entamé une discussion il y a plusieurs mois déjà afin qu'une telle reprise puisse se faire en préservant les intérêts de chacun et principalement les vôtres, vous qui appréciez tant cette formule facile d'accès en raison de son prix et de son horaire.

A partir du 1<sup>er</sup> mars 2013, les Mini-recyclages et les Midis de la formation ne feront donc plus qu'un sous cette dernière et unique appellation. Les sujets abordés seront laissés à la libre appréciation de la Conférence.

Il s'avérait nécessaire de trouver un équilibre entre les nouveaux impératifs organisationnels auxquels la Conférence sera confrontée et le souci de maintenir un droit d'entrée particulièrement réduit. Le coût des Midis de la formation sera ainsi légèrement majoré alors qu'en revanche le prix des Mini-recyclages sera diminué pour atteindre le prix unique de 15 € pour les avocats inscrits au tableau et 10 € pour les avocats stagiaires.

Afin d'atteindre cet objectif, l'Ordre participera financièrement à cette nouvelle organisation.

Les formations du Carrefour des stagiaires, celles organisées par les colonnes ou les sections du B.A.J. à l'égard de leurs membres et les assemblées générales mises en place par les différentes commissions continueront à être organisées par ces acteurs. En cas de nécessité et si la Conférence ne pouvait y pourvoir, certains Midis de la formation pourront être mis sur pied par l'Ordre lui-même.

Au terme de 150 séances qui ont permis de distribuer près de 24.000 points de formation permanente, les Midis de la formation entrent donc dans une nouvelle ère qui les verra bénéficier du dynamisme et de l'expérience de la Conférence du jeune barreau tout en demeurant sous le regard attentif de l'Ordre.

Quelle meilleure manière de renouveler ce service essentiel tout en préservant l'esprit ? Alors longue vie aux Midis de la formation !



**Vincent Bodson**  
président de la Conférence du jeune barreau

**les 12 mars 2013, de 12h à 14h**

## Le partage judiciaire, les grands axes de la réforme



La nouvelle procédure de liquidation-partage judiciaire, issue de la loi du 13 août 2011 est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2012. Elle a pour objectif de dynamiser, en tout cas dans sa phase notariale, les opérations de partage des indivisions contentieuses.

D'importantes innovations attendent les praticiens du partage judiciaire que sont, au premier chef, les avocats et les notaires, sous le contrôle du juge.

Le présent Midi de la formation a pour objectif de familiariser les avocats avec les principales nouvelles règles que sont :

- La désignation, en règle, d'un seul notaire liquidateur et la suppression du notaire chargé de représenter les parties défaillantes et récalcitrantes
- Le règlement liminaire des contestations préalables devant le juge
- L'obligation d'établir désormais un inventaire, à tout le moins, sur déclaration
- L'instauration d'un calendrier supplétif désormais contraignant pour les avocats et les notaires
- La procédure de remplacement du notaire liquidateur
- etc.

Les intervenants sont **Me Jean-Marc THIERY** (barreau de Nivelles) et **Me Marina BLITZ** (barreau de Bruxelles).

**Date :** le 12 mars 2013, de 12h à 14h

### Inscriptions :

Inscription préalable obligatoire pour le 5 mars au plus tard.

**le 22 avril 2013, de 12h à 14h****Les pactes d'actionnaires :  
les bonnes conventions  
font les bons associés –  
agrément, préemption,  
vote, choix des gérants ou  
administrateurs**

Lors de cette formation, l'intervenant proposera des modèles de clause et analysera la principale jurisprudence en la matière. Il y sera principalement question de la stabilisation du cercle des associés (irrévocabilité, préemption, agrément), de sécurisation des sorties d'actionnaires (droit de suite, obligation de suite), de conventions de vote (composition de l'organe de gestion, limitations ou organisation du pouvoir au sein de l'organe de gestion) et de conventions concernant la répartition des bénéfices et des pertes (clauses léonines, clauses de partage valables, portage). L'intervenant est **Jean-Marc GOLLIER** (avocat – cabinet EUBELIUS)

**Date :** le 22 avril 2013, de 12h à 14h**Inscriptions :**

Inscriptions préalables obligatoires pour le 15 avril 2013 au plus tard.

**Informations communes****Lieu :** Salle Marie Popelin (dans le bâtiment du Bureau d'aide juridique, situé rue de la Régence, 63, au -1)**Participation aux frais :**

Stagiaires : 10 €, Avocats : 15 €

Sandwiches et boissons sont compris dans le prix du Midi de la formation

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom-le nom du Midi de la formation »

**Formation permanente :** la participation au mini recyclage donne droit à 2 points de formation permanente. Une attestation sera remise aux participants le jour même.

**Inscriptions :** toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou éventuellement par e-mail : [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

**le 27 mars 2013, de 12h à 14h****« Tableau indicatif 2012 :  
de nouvelles perspectives ? »**

*Le tableau indicatif d'évaluation du dommage, bien qu'il soit essentiellement « indicatif » constitue un outil de travail auquel les avocats, les magistrats, les gestionnaires de sinistre, etc. se réfèrent régulièrement lorsqu'il s'agit de procéder à l'évaluation d'un préjudice en vue d'en assurer sa réparation.*

*Les intervenants expliciteront, du point de vue juridique et médical, les différentes notions et postes de préjudices ainsi que les changements opérés par rapport à la version 2008 et sa mise en pratique dans le cadre de l'expertise et de l'indemnisation du préjudice corporel.*

Les intervenants sont **Me Dorothée CAUSTUR** (avocat spécialiste en droit de la responsabilité et droit de la réparation du dommage) et le **Dr Diane DESENDER** (médecin, agréée en qualité d'expert-médecin par les Tribunaux de Bruxelles, Nivelles, Namur)

**Date :** le 27 mars 2013, de 12h à 14h**Inscriptions :**

Inscription préalable obligatoire pour le 20 mars 2013 au plus tard.

# La fraude à la T.V.A. en matière pénale

Le 7 mars 2013 de 17h à 19 h 30  
et le 14 mars 2013 de 16h à 20 h (6h30)

A la salle Marie Popelin (étage -  
1 du 63, rue de la Régence à 1000 Bruxelles)

## COLLOQUE

Sous la direction scientifique  
de **Laurent KENNES** (Maître de  
conférence à l'Université Libre de  
Bruxelles ; avocat au Barreau de  
Bruxelles spécialisé en droit pénal  
général et droit pénal des affaires)  
et d'**Emmanuel RIVERA** (Director -  
Deloitte Conseils Fiscaux)

### Le 7 mars 2013

**17h** : accueil  
par **Vincent BODSON**, président  
du jeune barreau

**17h15** : introduction

Par **Laurent KENNES** et **Emmanuel  
RIVERA**, directeurs scientifiques

**17h30** : « Le mécanisme général de la  
TVA » Par **Benoît VANDERSTICHELEN**  
(Associé - Deloitte Conseils Fiscaux)  
**Emmanuel RIVERA** (Director – Deloitte  
Conseils Fiscaux)

Les intervenants évoqueront les principes  
fondamentaux en matière de T.V.A.  
nécessaires pour la compréhension  
des typologies de fraudes à la T.V.A.  
soit le mécanisme de la TVA, la TVA  
intracommunautaire et les opérations  
d'importation et d'exportation et les  
relations avec des co-contractants établis  
en-dehors de l'Union Européenne.

**19h00** : question time

**19h30** : clôture des travaux

### Le 14 mars 2013

**16h15** : accueil, synthèse de l'après-  
midi 7 mars et introduction par **Laurent  
KENNES** et **Emmanuel RIVERA**,  
directeurs scientifiques

**16h15** : « Les différentes typologies  
répertoriées en matière de carrousel TVA »

**Nathalie LIMBOURG** (Chef de service  
à l'Inspection Spéciale des Impôts à  
Bruxelles)

Une attraction fiscale qui a donné et  
donne encore le tournis aux grands  
argentiers d'Europe. Quelles sont  
les particularités de ce qu'on appelle  
communément un carrousel TVA ?  
Quels en sont les acteurs ? Comment

les identifier ? Le chapitre consacré à la  
description des typologies en matière de  
carrousel TVA tentera d'aider le lecteur/le  
participant à leur décodage.

**17h00** : pause-café

**17h30** : « Les conséquences pénales de  
la fraude T.V.A. » **Luc GODIN** (avocat au  
barreau de Bruxelles)

- Après avoir introduit brièvement la  
notion de fraude, son histoire, son  
importance ainsi que ses particularités  
en droit pénal, **la première partie** de  
l'exposé sera consacrée aux particularités  
des poursuites (rôle du procureur du  
Roi, dénonciation par l'Administration,  
nouvelle loi «una via» du 20 septembre  
2012, acteurs spécialisés tels les  
substituts et fonctionnaires détachés).

- **La seconde partie** portera sur le  
système de répression mis en place par  
le Code T.V.A : méconnaissance des  
obligations T.V.A. (avec l'accent mis sur  
les articles 53 (défaillants) et 45 du Code  
(clients déducteurs), faux fiscal (avec  
l'accent sur le problème des factures),  
modalités des infractions (personnes  
morales, participation criminelle), peine.

- **La troisième partie** sera consacrée  
aux infractions sanctionnées par le Code  
pénal ou les lois spéciales.

- **La quatrième** sera résolument  
orientée vers la pratique et les éléments  
d'imputation applicables pour chaque  
catégorie d'acteurs du carrousel  
[défaillants, tampons et clients]. Elle sera  
suivie d'une courte conclusion.

**18h30** : « Carrousel TVA :  
Développement d'un cas pratique »

**Laurence DEKLERCK** (Professeur  
associé à l'E.P.H.E.C. ; Chargé de cours  
au CEFIAD (FUCAM MONS ; avocat au  
barreau de Bruxelles)

Cette intervention consistera à décrire les  
étapes d'une fraude type et d'analyser au  
travers de celle-ci, les dispositions légales  
applicables et l'examen des conséquences  
sur le plan tant fiscal que pénal.

**19h30** : Conclusion

**Hervé LOUVEAUX** (Licencié spécial  
en droit fiscal à ULB ; chargé de conf-  
érences à la Solvay Business School ULB ;

juge d'instruction au tribunal de première  
instance de Bruxelles)

**20h00** : clôture des travaux

**Participation aux frais :**

le prix de la participation aux travaux et  
aux pauses-café est fixé à :

- membres de la Conférence : 80,00 €
- non-membres de la Conférence: 120,00 €
- stagiaires membres de la Conférence :  
55,00 €

Le prix de la participation aux travaux,  
aux pauses-café avec acquisition  
de l'ouvrage reprenant les actes du  
colloque, est fixé à :

- membres de la Conférence  
et magistrats: 120,00 €
- non-membres de la Conférence : 160,00 €

Paiement préalable au crédit du compte  
de la Conférence du jeune barreau n°  
630-0215121-34 (IBAN BE68 6300 2151  
2134 BIC BBRUBEBB) avec la référence  
« colloque – TVA – nom + prénom »

**Formation permanente :** la partici-  
pation au colloque donne droit à **7 points  
OBFG**. Une attestation sera remise aux  
participants le jour même.

L'IFJ prendra en charge les frais  
d'inscription des magistrats, stagiaires  
judiciaires et membres du personnel de  
l'ordre judiciaire, à condition qu'ils soient  
effectivement présents à la formation.  
L'Institut de formation judiciaire ne prend  
pas en charge les frais éventuels des  
personnes qui s'inscrivent mais ne  
sont pas effectivement présentes. Il est  
toutefois permis de se faire remplacer par  
un collègue qui signe la liste de présence  
mentionnant son nom et sa fonction à  
côté du nom du collègue remplacé.

**Inscriptions :**

Inscriptions préalables obligatoires pour  
le 5 mars 2013 au plus tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via  
le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou éventuellement  
par e-mail : [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par  
fax au secrétariat de la Conférence au :  
02 519 85 61. En cas d'inscription par  
e-mail ou fax, merci de préciser vos nom,  
prénom et adresse électronique.

# Le droit des groupes de sociétés : questions pratiques

## COLLOQUE

Les 21 & 26 mars 2013 (de 14h30 à 17h00)  
A l'auditoire Bordet au SPF Justice, Bd. de Waterloo, 115 à 1000 Bruxelles



Sous la direction scientifique du bâtonnier **Georges-Albert DAL**

Les groupes de sociétés sont une réalité économique incontournable. La crise financière a attiré l'attention sur les grands groupes de sociétés et leurs enjeux pour l'économie de l'Union européenne.

Mais le droit des groupes interpelle aussi tous les praticiens. Les spécificités de l'appartenance à un groupe de sociétés, que ce soit en matière de conflits d'intérêts, de responsabilité des administrateurs, d'entreprise en difficulté, de droit du travail, de droit pénal ou de droit fiscal, sont une source quotidienne de questions, les situations étant traditionnellement abordées en termes de société individuelle.

Le colloque traite de l'organisation du pouvoir dans les groupes, les spécificités des filiales en difficulté, le droit du travail dans les groupes, le fonctionnement du groupe au regard des principes de droit pénal et les aspects fiscaux, de même que les évolutions récentes de droit européen et les transferts de siège et restructurations, avec une approche résolument orientée vers la pratique et en proposant des solutions aux problèmes rencontrés.

Le colloque intéressera donc les praticiens de toutes les matières abordées, avocats, juristes d'entreprises, experts,... – tant les praticiens qui conseillent des groupes que les praticiens confrontés à des sociétés appartenant à un groupe, en période de croisière comme en cas de crise.

## Programme

### Le 21 mars 2013

- **14h30** : accueil
- **14h45** : « L'évolution du droit des groupes au niveau européen : nouveaux concepts »  
Par **Thierry TILQUIN** (avocat)
- **15h15** : « La simplification des restructurations intra-groupes »  
Par **Julie-Anne DELCORDE** (avocat)
- **15h45** : pause-café
- **16h00** : « Le transfert transfrontalier du siège social : approche juridique et fiscale - Plaidoyer pour l'introduction d'un régime juridique et fiscal conforme au droit de l'UE »  
Par **Edouard-Jean Navez** (doctorant à l'Université catholique de Louvain ; Chercheur rattaché à la chaire PwC CRIDES)
- **16h30** : « L'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés : vers l'uniformité de la fiscalité directe européenne ? »  
Par **François COLLON** (avocat au barreau de Bruxelles)
- **17h00** : clôture des travaux

### Le 26 mars 2013

- **14h30** : accueil
- **14h45** : « L'organisation du pouvoir dans les groupes de sociétés »  
Par **Olivier Caprasse** (Professeur à l'ULg et à l'ULB, avocat au barreau de Bruxelles) et **Marc Fyon** (Maître de conférences invité à l'UCL, avocat au barreau de Bruxelles)
- **15h45** : pause-café
- **16h00** : « Groupes et filiales en difficultés »  
Par **Cédric ALTER** et **Zoé PLETINCKX** (avocats)
- **16h30** : « Droit du travail et groupes de sociétés » Par **Virginie GUTMER** (avocat au barreau de Bruxelles)
- **17h00** : « Droit pénal et groupes de sociétés »  
Par **Emmanuel ROGER-FRANCE** (avocat)
- **17h30** : clôture des travaux

### Participation aux frais :

Le prix de la participation aux travaux et aux pauses-café est fixé à :

- membres de la Conférence : 100,00 €
- non-membres de la Conférence : 140,00 €
- stagiaires membres de la Conférence : 55,00 €

Le prix de la participation aux travaux, aux pauses-café avec acquisition de l'ouvrage reprenant les actes du colloque, est fixé à :

- membres de la Conférence et magistrats : 140,00 €
- non-membres de la Conférence : 200,00 €

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n° 630-0215121-34 (IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB) avec la référence « colloque – droit des groupes – nom + prénom »

### Formation permanente :

la participation au colloque donne droit à **7 points OBF**. Une attestation sera remise aux participants à l'issue de la deuxième journée de colloque.

**Inscriptions** : Inscription préalable obligatoire pour le 15 mars 2013 au plus tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou éventuellement par e-mail : [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

# GRANDE CONFÉRENCE MICHEL ONFRAY

« L'injustice de la justice.  
Les soubassements judéo-  
chrétiens de la punition »

Date : 25 avril 2013 – 20h00  
Lieu : Palais de justice  
salle des audiences solennelles  
de la cour d'appel

*« Dans certaines circonstances, dans certains lieux, dans certaines conditions, on sait la chance impossible et les probabilités grandes de délinquer. Qu'on crée donc d'autres circonstances, qu'on détruit certains lieux, qu'on rend impossible certaines conditions, qu'on brûle les bouges, qu'on épuise les vitalités du maléfice. Et que disparaissent les mauvaises étoiles remplacées par des feux magnifiques. Aucune révolution métaphysique de la justice ne s'accomplira sans une politique des contre-feux favorables. Qu'advienne la politique douce pour que cesse la morale cruelle. » (Michel Onfray)*

**Michel Onfray** mettra en lumière les soubassements judéo-chrétiens de notre conception de la punition et de la justice. Libre arbitre, choix, responsabilité, culpabilité, punissabilité, ces concepts qui sont au cœur du système pénal et judiciaire seront examinés du point de vue de leur origine historique et de leurs fondements philosophiques.

Cette conférence sera présentée et animée par **M. Martin Legros**, rédacteur en chef de Philosophie magazine.

Philosophe, Michel Onfray est l'auteur de très nombreux essais philosophiques. Ancien professeur, il a démissionné de l'Education Nationale en 2002 pour fonder l'Université populaire de Caen. Il s'est fait connaître dans les années 90 avec des essais comme *La Raison gourmande* (Grasset) *Le Ventre des philosophes* (Grasset) ou *La sculpture de soi* (Grasset) où il renouait avec l'idée de la philosophie comme art de vivre, comme capacité de modeler son existence. Il défend pour son compte une conception hédoniste, libertaire et athée, ayant le souci de relégitimer les plaisirs de la terre contre une longue tradition idéaliste toujours soupçonneuse vis-à-vis de tout ce qui a trait au corps. Depuis quelques années, il s'attache à déboulonner, dans les pas de Nietzsche, les soubassements religieux de la tradition philosophique occidentale. Après son *Traité d'athéologie*, publié en 2005, son dernier essai sur Freud, *Le Crépuscule d'une idole*, l'affabulation freudienne, qui propose une relecture critique de l'œuvre de Freud et de la psychanalyse, a rencontré un très large succès. Enfin, produit de son enseignement à l'Université populaire, sa *Contre-histoire de la philosophie*, dont 7 tomes sont parus à ce jour chez Grasset, fait redécouvrir tout un pan de l'histoire de la pensée occidentale, minoré ou oublié, qui s'inscrit dans sa vision hédoniste et libertaire.

Son dernier livre, *L'ordre libertaire*. La vie philosophique d'Albert Camus (Flammarion) s'attache avec passion au parcours, solaire, du dernier philosophe à avoir fait de sa vie même une œuvre philosophique.

#### Participation aux frais :

Stagiaires membres : 5,00 €

Membres et stagiaires : 10,00 €

Non-membres : 15,00 €

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB, avec la référence «nom+prénom – Conférence Onfray».

#### Inscriptions :

Inscription préalable obligatoire pour le 22 avril 2013 au plus tard. Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou éventuellement par e-mail : [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

## PRIX LE JEUNE ET JANSON

Date : 16 mai 2013 – 16h00

Lieu : Palais de justice –salle 0.23

PAF : gratuit

Au mois de mai, le printemps est aussi celui de l'éloquence. On y voit fleurir le talent de jeunes avocats venus se disputer les prestigieux prix Le Jeune et Janson.

Le concours est ouvert aux stagiaires de deuxième et de troisième année. Seuls ou en duo, ils plaideront la cause de leur choix devant un jury composé de la commission et du directoire de la Conférence du jeune barreau, ainsi que de membres de l'Association des prix Le Jeune et Janson.

Réalistes ou plus extravagantes, ces plaidoiries n'obéissent qu'à une seule règle : celle de l'originalité.

Chaque candidat disposera d'une dizaine de minutes pour emporter la conviction du jury.

Il tentera de parvenir au subtil équilibre que Cicéron résume en trois mots : instruire, plaire et émouvoir. Docere, placere, movere.

Le concours Le Jeune et Janson est une occasion unique pour les jeunes avocats de démontrer leur goût et leur maîtrise de ce qui fait l'essence de notre profession.

Amis stagiaires, saisissez l'opportunité qui vous est offerte et tentez de remporter l'un des prix. Si vous deviez encore hésiter, prenez contact avec les commissaires du jeune barreau... ils sauront vous convaincre de relever ce défi!

Le concours se déroulera ce 16 mai 2013 à partir de 16 heures, au Palais de justice.

Les candidats sont invités à se manifester pour le 9 mai 2013 au plus tard, par courriel : [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax : 02/519.85.61.

La participation au concours est gratuite, tant pour les spectateurs que pour les candidats.

Comme il est de tradition, le concours sera suivi d'un dîner convivial, dans un lieu qui vous sera prochainement communiqué.

**Renseignements complémentaires** auprès de Me Anne-Claire Dombret ([ace@kalamian.be](mailto:ace@kalamian.be)), Xavier Piette ([xavierpiette@gmail.com](mailto:xavierpiette@gmail.com)) et Pierre-Yves Thoumsin ([pierreyves.thoumsin@nautadutilh.com](mailto:pierreyves.thoumsin@nautadutilh.com)).

Concentrez-vous  
sur l'essentiel...

## Confiez vos traductions à des spécialistes du Droit et de la Finance

- TRADUCTIONS LIBRES • TRADUCTIONS URGENTES •
- TRADUCTIONS JURÉES • RÉVISIONS DE TRADUCTIONS •
- INTERPRÈTES ET TRADUCTEURS SUR SITE •

- Réponse à vos demandes en moins de 2 heures
- Offre tarifaire à « options »
- Plus de 130 000 pages traduites en 2012 dans plus de 100 combinaisons linguistiques
- Plus de 900 Clients réguliers

Paris - Bruxelles - Londres - Genève

TRADUCTIONS JURIDIQUES  
ET FINANCIÈRES  
Une équipe disponible 7j/7  
Tél. : +32 2 536 86 14  
mail@hltrad.com

**HL TRAD**  
Société internationale de traduction  
Paris, Bruxelles, Londres, Genève  
Avenue Louise, 65 - 1050 Bruxelles  
T: +32 2 536 86 14  
F: +32 2 791 92 81  
Mail : [infos@hltrad.com](mailto:infos@hltrad.com)  
Web : [www.hltrad.com](http://www.hltrad.com)



**HL TRAD**  
[www.hltrad.com](http://www.hltrad.com)

# SOIRÉE DE LA CONFÉRENCE AU GOTHA

**8 mars 2013**  
à partir de 22h30

Après la soirée de rentrée de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles du 18 janvier dernier, nous vous invitons à venir vous déhancher jusqu'au petites heures sur le dance floor du Gotha club ! Les avocats et leurs amis y sont les bienvenus !

#### PAF :

- Membres de la conférence du jeune barreau : gratuit
- Non-membres : 5,00 €

#### Renseignements complémentaires :

au secrétariat de la Conférence, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30, au 02 / 508 66 43 et sur notre site web : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be).

#### MOTOR VILLAGE BRUSSELS

DELTA - Boulevard des Invalides 220 - 1160 Auderghem - 02 674 45 11

MEISER - Chaussée de Louvain 770 - 1030 Bruxelles - 02 702 31 24

#### MOTOR VILLAGE DROGENBOS

Grote baan 332 1620 Drogenbos - 02 334 40 40

[www.motorvillage.be](http://www.motorvillage.be)

*MotorVillage*  
SHOWROOM, SALES & SERVICE **BELGIUM**



**Jeep**

## BLIND WINE TEST

**Date : 13 mars 2013 – 20h00**  
**Lieu : Les caves d'Alex.**  
**Rue Decroly 37 à 1050 Bruxelles**

Amis épcuriens, bonsoir...

Vous aimez sa robe, vous appréciez son coffre, vous vous délectez de ses arômes, qu'il soit boisé ou fruité, qu'ils vous rappellent les agrumes, la vanille ou le cuir...

Vous savez faire la différence entre un Château d'Yquem et un Liebfraumilch mais vous souhaitez affiner vos connaissances œnologiques, selon un mode ludique, dans un endroit inédit, le tout accompagné de quelques grignotages...

Alors le premier Blind Wine Test organisé par la Conférence du jeune barreau est fait pour vous.

#### En quoi cela consiste-t-il exactement ?

Une dégustation de plusieurs vins, à l'aveugle, sous forme de jeux en équipes, dans les caves d'un nouveau restaurant branché, le tout sous la houlette d'un spécialiste du « nectar dyonisien ».

En vertu du principe général de droit « In vino veritas », les plus fins nez s'illustreront et les autres s'enivreront pour oublier, le temps d'une soirée instructive, amusante et totalement épcurienne.

**Après le Blind Wine Test**, ceux qui le souhaitent pourront poursuivre l'aventure en s'attablant avec nous afin de déguster la cuisine savoureuse et inventive d'Alex, jeune chef talentueux, qui récolte déjà les éloges de la presse spécialisée et des particuliers. Le cas échéant, nous vous demandons de préciser, lors de l'inscription à l'activité, si vous souhaitez dîner, afin que nous puissions réserver un nombre de places adéquat au restaurant.

#### Participation aux frais :

Prix : 20 Euros  
Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB, avec la référence «nom+prénom – Blind Wine test ».

#### Inscriptions :

Inscriptions préalables et obligatoires pour le 10 mars 2013 au plus tard. Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou éventuellement par e-mail : [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

#### Renseignements complémentaires :

au secrétariat de la Conférence, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30, au 02/508.66.43 et via notre site web [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be).

# DEJEUNER AVOCATS ET MAGISTRATS

16 avril 2013

**Date :** 16 avril 2013 – 12h30

**Lieu :** Palais de justice – Restaurant du palais (niveau -1)

Il est certains évènements qui font désormais office de tradition et qui nous permettent de rencontrer dans un contexte plus détendu des professionnels que nous côtoyons au jour le jour.

Le déjeuner avocats-magistrats sera à nouveau l'occasion de nous réunir autour d'un repas convivial afin de discuter et plaisanter avec ceux qui jugent nos clients, qui approuvent ou rejettent nos arguments ou qui peinent parfois à rester éveillés quand nous plaidons.

Cela serait peut-être aussi l'occasion de leur arracher quelques secrets de délibérés ou de découvrir les moyens qui retiennent généralement leur meilleure attention...

Le mardi 16 avril, chacun laissera tomber la toge pour partager un agréable moment d'épicurisme.

Rejoignez-vous à nous et à nos magistrats...

## Participation aux frais :

Prix : 25,00 €

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence  
IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB,  
avec la référence «nom+prénom – Déjeuner Avocats-  
Magistrats».

## Inscriptions :

Inscription préalable obligatoire pour le 9 avril 2013 au plus tard.  
Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou éventuellement par e-mail : [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

**Renseignements complémentaires :** au secrétariat de la Conférence, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30, au 02/508.66.43 et via notre site web [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be).

## Le Journal des tribunaux passe à la couleur !



**Abonnez-vous**  
258,75 €  
au lieu de  
345,00 €\*  
- 25%

Chaque semaine, depuis plus de 130 ans,  
faites le point sur l'actualité juridique et judiciaire  
Doctrines – Jurisprudence – Chronique judiciaire

Rédacteur en chef : Georges-Albert Dal

<http://jt.larcier.be>



 **larcier**  
[www.larcier.com](http://www.larcier.com)



**NOUVELLE  
PRÉSENTATION**  
Le droit peut  
aussi se lire  
en couleur !

\*Pour tout nouvel abonnement 2013 (pas de renouvellement) au Journal des tribunaux: l'abonnement couvre l'année civile. Il est prolongé automatiquement au prix plein sauf résiliation avant l'échéance. Offre valable jusqu'au 30 avril 2013 et non cumulable avec d'autres offres spéciales.

Service des abonnements :  
T 0800/99 613 – F 0800/99 614 - [abo@deboeckservices.com](mailto:abo@deboeckservices.com)

# IMPRO JUSTITIA

**28 mars 2013 - 20h**

**Lieu :** Palais de justice –  
salle des audiences solennelles  
de la cour d'appel

**Prenez une belle brochette de comédiens.  
Rehaussez avec un avocat, un caricaturiste et un  
ancien magistrat.  
Faites revenir l'ensemble dans une salle des audiences  
solennelles surchauffée.  
Déglacez à grand renfort de calembours.**

Telle est la recette à succès d'Impro Justitia, le procès-  
spectacle de la langue française, emmené par Bruno  
Coppens dans son rôle d' « improcureur général ».

Pour les besoins de sa cause, le petit maître des mots  
propose une distribution aussi inattendue qu'explosive  
réunissant Alain Debaisieux, Eric De Staercke, Véronique  
Gallo, Kody, Christian Panier, Marc Preumont, Alex Vizorek,  
Nicolas Vadot et Dominique Watrin.

Pour votre plus grand plaisir, la Conférence du jeune barreau  
les accueillera au Palais de justice de Bruxelles le 28 mars  
2013 et fera de vous un juré pour un soir!  
Muni d'un sifflet et d'un mirliton, c'est vous, spectateur qui  
déciderez de l'issue des 4 procès faits à la langue française  
dirigés par l'improcureur général.

**Participation aux frais :**

Stagiaires membres : 10,00 €  
Membres et stagiaires : 15,00 €  
Non-membres : 20,00 €

Paiement préalable au crédit du compte bancaire de la  
Conférence IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB,  
avec la référence « nom+prénom – Impro Justitia ».

**Inscriptions :**

Inscription préalable obligatoire pour le 26 mars 2013 au plus  
tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)  
ou éventuellement par e-mail : [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par  
fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas  
d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom,  
prénom et adresse électronique.

**Renseignements complémentaires :** au secrétariat de  
la Conférence, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30, au  
02/508.66.43 et via notre site web [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be).

# PLA

**Amour de l'économie,  
économie de l'amour**

**Jean-Marc Gollier**

**Palais Littéraire et Artistique**

**Date :** 9 avril 2013 – 20h00

**Lieu :** Palais de Justice – rendez-vous au vestiaire des  
avocats

À quoi bon exister ? J'aime exister parce que j'aime aimer.  
C'est parce que j'aime que je m'élançais dans l'existence  
comme lorsque, passionné, on se jette à l'eau sans penser  
à son froid rigoureux.

L'économie enseigne qu'il ne faut rien entreprendre sans  
calcul. L'économie permet la production d'une infinité  
prodigieuse d'objets qui outillent notre existence. Ces objets  
recouvrent le monde.

Pourtant, l'économie jamais n'abolira la surprise de la venue  
à moi d'un toi qui m'aime sans objet. Telle est la crise que je  
vis lorsque je me rends à ce toi. Car alors, je risque d'exister  
sans économie.

L'intervenant est Jean-Marc Gollier, avocat au barreau de  
Bruxelles.

**Participation aux frais :**

Membres de la Conférence : 5 €  
Non membres : 10 €

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence  
n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC  
BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- PLA Amour  
de l'économie »

**Inscriptions :**

Inscriptions préalables et obligatoires pour le 5 avril 2013 au  
plus tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)  
ou éventuellement par e-mail : [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou  
par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61.  
En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos  
nom, prénom et adresse électronique.

**Renseignements complémentaires :** au secrétariat de  
la Conférence, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30, au  
02/508.66.43 et via notre site web [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be).



# RALLYE VÉLO

**Date :** 13 avril 2013 – 9h30  
**Lieu :** Palais de justice – Place Poelaert

Tout le monde à Bruxelles connaît le palais de justice et sa fonction. Nombreux sont ceux qui suivent les procès médiatiques qu'il abrite mais peu par contre connaissent son histoire et ses anecdotes.

Plus rares encore sont ceux qui connaissent les anciens lieux de justice de la capitale et les lieux où ont été perpétrés les crimes qui défrayèrent jadis la chronique judiciaire.

La Conférence du jeune barreau vous convie pour un rallye vélo inédit le 13 avril 2013 dès 9h30 sur la place Poelaert muni de votre vélo.

Dès 10 heures, nous nous élancerons à travers la ville de Bruxelles dans un jeu de piste qui nous fera découvrir des lieux insoupçonnés où énigmes et découvertes s'entremêleront dans un esprit ludique et convivial.

**Un lunch** vous sera proposé dans un endroit voulu encore mystérieux à ce jour...

Cette activité familiale est ouverte à tous les avocats ainsi qu'à leurs proches, petits et grands, en âge de pédaler prudemment quelques kilomètres.

#### Participation aux frais :

- membres de la Conférence : 30,00 €
- non-membres de la Conférence : 45,00 €
- enfants : 15,00 €

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB, avec la référence «nom+prénom – Rallye vélo».

#### Inscriptions :

Inscriptions préalables et obligatoires pour le 1<sup>er</sup> avril 2013 au plus tard. Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou éventuellement par e-mail : [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

**Renseignements complémentaires :** au secrétariat de la Conférence, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30, au 02/508.66.43 et via notre site web [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be).

## 2<sup>ÈME</sup> MANCHE DU CHAMPIONNAT DE KARTING

**Date :** Mercredi 18 avril 2013 à 19h15  
**Lieu :** City Kart - Square Emile des Grées du Lou 5, 1190 Forest

La Conférence du jeune barreau de Bruxelles sait maintenant combien cette activité vous plaît. Il allait de soi dès lors qu'il fallait vous proposer une deuxième manche du Championnat de Karting du jeune barreau !

Une fois encore, amateurs ou habitués de sensations fortes, cette activité est faite pour vous !

Vous étiez plus de 14 équipes à vous être affrontées lors de la première manche de septembre 2012 et nous souhaitons que vous soyez tout aussi nombreux à vous placer sur la ligne de départ pour cette nouvelle édition et ce afin de déloger la terrible équipe de Baker&Mc Kenzie.

On vous rappelle les règles d'usage : après avoir décroché votre meilleur chrono lors des 15 minutes de qualification, vous vous disputerez la première marche du podium lors d'une course poursuite sans merci de deux heures ensuite de quoi vous aurez l'occasion de partager vos sensations et émotions en dégustant un excellent spaghetti servi sur place.

N'hésitez donc plus à nous dévoiler vos talents de pilotes et rejoignez-nous le 18 avril prochain. Celles et ceux qui n'auraient pas envie de concourir, rejoignez-nous pour encourager les participants !

#### Participation aux frais :

- Stagiaires membres : 40,00 € (course + dîner) ; 30,00 € (course uniquement)  
Membres et stagiaires : 50,00 € (course + dîner) ; 40,00 € (course uniquement)  
Non-membres : 65,00 € (course + dîner) ; 55,00 € (course uniquement) ; 12,00 € (dîner)

Paiement préalable au crédit du compte de la Conférence IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB, avec la référence «nom+prénom – Karting».

#### Inscriptions :

Inscriptions préalables et obligatoires des équipes composées de minimum quatre pilotes et maximum deux équipes par cabinet (indiquez le nom de(s) l'équipe(s)) pour le 15 avril 2013 au plus tard. Toutes les inscriptions sont à effectuer par mail : [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax : 02/519.85.61

#### Renseignements complémentaires :

au secrétariat de la Conférence, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30, au 02 / 508 66 43 et via notre site web [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be).

**MOTOR VILLAGE BRUSSELS**  
DELTA • Boulevard des Invalides 220 • 1160 Auderghem • 02 674 45 11  
MEISER • Chaussée de Louvain 770 • 1030 Bruxelles • 02 702 31 24

**MOTOR VILLAGE DROGENBOS**  
Grote baan 332 • 1620 Drogenbos • 02 334 40 40

*MotorVillage*  
SHOWROOM, SALES & SERVICE **BELGIUM**



**La Conférence du jeune barreau de Bruxelles organise son 1<sup>er</sup> Rallye Automobile d'ancêtres et de véhicules d'exceptions**

**le dimanche 26 mai 2013**



# RALLYE AUTO



**Date :**

Dimanche 26 mai 2013 à 9h00

**Lieu : Resteigne**

Vous êtes l'heureux propriétaire d'un ancêtre (> 25 ans) ou d'un véhicule d'exception, voici l'occasion de sortir votre « belle » sur les plus agréables routes (en bon état) du Condroz dans une ambiance conviviale et détendue.

Au programme : paysages campagnards, villages pittoresques (Redu, Sohier, Hansur-Lesse, ...), déjeuner au bord de l'eau, concours dont le 1<sup>er</sup> prix est une journée sur le circuit de Mettet offerte par le BOT ([www.belgiansontrack.be](http://www.belgiansontrack.be)), ...

Un amoureux des ancêtres, notre confrère Quentin Rey, est à l'origine de cette nouvelle activité et sera à nos côtés pour l'organisation et le bon déroulement de la journée.

Attention, pour cette première édition, nous limiterons le nombre de participants à un maximum de 25 voitures.

**Programme :**

- 9h :** Accueil des participants et petit déjeuner à Resteigne (parking aisé)
- 9h30 :** Briefing et distribution du road-book
- 10h :** Départ pour la boucle du matin. +/- 50 km entre Rochefort, Saint-Hubert et la Roche-en-Ardenne
- 12h :** Apéritif et repas au bord de l'eau au restaurant « Lesse Capade » ([www.lessecapade.be](http://www.lessecapade.be)) à Resteigne (parking aisé)
- 14h :** Briefing et remise du road-book
- 14h30 :** Départ pour la boucle de l'après-midi. +/- 50 km entre Rochefort, Saint-Hubert et Daverdisse
- 16h30 :** Verre de l'amitié et remise des prix à Resteigne (parking aisé)

**Règlement :**

Ce rallye touristique est destiné aux ancêtres (> 25 ans) et aux véhicules d'exception. Les organisateurs se réservent le droit d'apprécier le caractère exceptionnel des véhicules.

Les voitures inscrites doivent être valablement immatriculées, assurées en responsabilité civile automobile et en ordre de contrôle technique. Les pilotes doivent être titulaires d'un permis de conduire en cours de validité.

Il s'agit d'une ballade sur routes ouvertes et nullement d'une course de vitesse, ni d'une épreuve de régularité. Les participants s'engagent à respecter scrupuleusement le Code de la Route.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'infraction, d'accident, de vol, de dégradation ou de problème technique aux véhicules inscrits, et plus généralement de tout incident de quelque nature que ce soit pouvant survenir dans le cadre de cette manifestation.

**Participation aux frais :**

100 € par voiture (équipage de 2 personnes) Ce montant comprend le petit-déjeuner, la plaque rallye, le road-book, l'apéritif et le repas de midi, le verre de l'amitié ainsi que les prix, dont le 1<sup>er</sup> est une journée sur le circuit de Mettet offerte par le BOT : [www.belgiansontrack.be](http://www.belgiansontrack.be)

**Paiement préalable et obligatoire**

**pour le 1<sup>er</sup> mai 2013** au crédit du compte de la Conférence IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB, avec la référence «nom+prénom – Rallye Auto».

**Inscriptions :**

Inscriptions préalables et obligatoires pour le 1<sup>er</sup> mai 2013 au plus tard. Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou éventuellement par e-mail : [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

Les renseignements suivants sont souhaités : marque, modèle, année et plaque du véhicule, ainsi que les coordonnées complètes du pilote et du copilote (nom, prénom, adresse, numéro de gsm et e-mail)

**Renseignements complémentaires :**

au secrétariat de la Conférence, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 au 02/508.66.43 ou, pour des questions plus techniques, auprès de Me Quentin Rey : [q.rey@avocat.be](mailto:q.rey@avocat.be).

# TOURNOI DE TENNIS AVOCATS-MAGISTRATS

**Date : Samedi 16 mars 2013 – 14h30 à 19h00**  
**Lieu : Wimbledon tennis Club**  
**Chaussée de Waterloo, 220 à RHODE-ST-GENESE**

Joli service, Madame le président...  
 Oups, je ne vous visais pas avec mon smash, Monsieur l'Avocat général...

Les traditions se perdent, mais se retrouvent...  
 Le tournoi de tennis avocats et magistrats renaît de ses cendres pour notre plus grand plaisir sportif.

Un moment de convivialité sans pareil, l'occasion unique de faire courir juges et procureurs, et de constater comment ils nous renvoient la balle, mais une fois n'est pas coutume, en dehors de la salle de prétoire !

Quel que soit votre niveau, rejoignez-nous lors de cet après-midi bon enfant, et participez en double, à quelques jeux ou sets sympathiques.

Après l'effort, le réconfort : pour ceux qui le souhaitent, nous poursuivrons avec un apéritif et un repas bien mérités à partir de 18h30.

#### Participation aux frais :

- 15 € pour le tournoi
- 25 € pour le dîner uniquement
- 35 € pour tournoi + dîner

Païement préalable au crédit du compte de la Conférence  
 IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB, avec la référence «nom+prénom – Tennis avocats-magistrats».

#### Inscriptions :

Inscriptions préalables obligatoires pour le 10 mars 2013 au plus tard. Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be) ou éventuellement par e-mail : [inscriptions@cjbb.be](mailto:inscriptions@cjbb.be) ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

#### Renseignements complémentaires :

au secrétariat de la Conférence, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30, au 02/508.66.43 et via notre site web [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be).

Du 1<sup>er</sup> au 8 mai 2013

## Voyage en Russie

Moscou et Saint-Pétersbourg frappent à nos portes.

Le Kremlin, la place rouge et la cité des étoiles nous tendent les bras.

La Neva, les résidences des tsars et l'Hermitage rêvent de nous accueillir.

Pour les derniers hésitants, il reste encore quelques places disponibles.

Ne tardez donc plus à vous inscrire pour partager cette grande épopée. Le programme complet, les prix ainsi que toutes les informations utiles sont reprises sur notre site internet : [www.cjbb.be](http://www.cjbb.be)

Save  
the  
Date

23 mai 2013 à 20h00

Dîner  
des prix  
Boels

Le dîner des prix Boels, c'est l'occasion de se retrouver autour d'une bonne table, de découvrir les futurs candidats à la commission administrative de la Conférence du jeune barreau, mais c'est avant tout l'occasion de remercier les nombreux assesseurs qui ont entouré le vice-président tout au long de l'année, et de découvrir les stagiaires qui ont réussi l'exercice de plaidoiries avec brio et talent.

Que vous soyez stagiaire, maître de stage, assesseur, ou tout simplement désireux de partager un sympathique moment de convivialité, notez d'ores et déjà dans votre agenda la date du 23 mai 2013.

Les modalités pratiques relatives au dîner vous seront communiquées ultérieurement.

N'hésitez pas à venir en nombre pour soutenir et féliciter tous les stagiaires mis à l'honneur durant cette soirée...

Renseignements complémentaires : au secrétariat de la Conférence, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30, au 02 / 508 66 43

# CHRONIQUE DÉJANTÉE DE JEUNES AVOCATS :

## LES GROSSES STRUCTURES — VE S

Travailler en tant qu'avocat dans une grosse structure, c'est le rêve de tout un chacun, le but ultime à atteindre, le summum absolu, la garantie d'une carrière réussie.

En effet, qui ne rêve pas de fréquenter les meilleurs, les pointures du barreau, le gratin des avocats, les Djokovic de la barre?

Qui ne fantasme pas sur de longues discussions à propos du caractère fongible d'une dette avec les spécialistes reconnus de la matière et ce, autour de la nouvelle machine à café tout droit sortie d'un film de science-fiction?

Certes, il faut bien admettre que les Partners des grosses associations n'ont en réalité un bureau qu'à titre purement décoratif et que leur présence se veut aussi fréquente que les victoires du Standard de Liège, mais les avantages d'une « grosse boîte » ne se résument cependant pas qu'à cela. En voici les 5 principaux.

### **Jamais seul**

A toute heure du jour et de la nuit, les jeunes collaborateurs des grosses structures sont assurés de trouver de la compagnie au cabinet ou quelqu'un sur qui passer leur stress, c'est selon.

Dès 5 heures du matin, les premiers bureaux s'éclairent. Vers 2 heures du matin, les premiers départs s'annoncent et ce, même les week-ends et jours fériés !

Par ailleurs, quel plaisir de pouvoir s'adonner à des petits breaks à tout moment de la journée avec une collègue qui ne manquera pas de vous raconter les joies de sa grossesse ou en compagnie de la secrétaire (manager assistant SVP) qui vous détaillera par le menu sa dernière visite chez le dentiste ou ses petits tracas quotidiens!

Si vous aimez papoter, travailler dans une grosse structure est le choix idéal pour vous !

### **Le matériel – les soirées**

Un blackberry dernier cri, un abonnement full package à toutes les revues juridiques existantes, une bibliothèque plus que complète, tout est fait pour que les collaborateurs soient les plus rentables possibles et ça marche !

Quel confort de ne pas devoir se rendre au Palais juste pour photocopier le passage voulu du fameux « le point sur la fongibilité d'une dette » ou pire, de devoir comme le font certains avocats (quelque peu rétrogrades), retourner au bureau pour consulter ses mails !

Autre avantage : les TGIF (Thanks God it's Friday) très à la mode dans les cabinets d'affaires donnent l'occasion aux collègues des différents départements de pouvoir se rencontrer autour d'une, voire plusieurs .. dizaines de verres !

### **Toujours stylé**

Dans une grosse structure, l'équipe est pluridisciplinaire. A tout moment, vous êtes susceptible d'être appelé en réunion pour faire partager vos connaissances pointues.

Conséquence : il convient d'être tiré à quatre épingles à tout moment !

Inconvénient ? Certainement pas, la justification parfaite pour se payer la petite robe si mignonne vue sur l'avenue Louise et le coiffeur toutes les semaines.

Les collaboratrices des grosses structures sont généralement ravies de ne devoir porter la fameuse robe d'avocat qu'une ou deux fois par an, évidemment, ça s'assortit très mal avec leur chaussures !

### **Les avantages en nature**

Travailler dans un cabinet d'affaires offre toute une série d'avantages « en nature » non négligeables.

Taxis et pizzas offerts pour ceux qui travaillent tard, voyages à l'étranger au titre de business développement, abonnement dans une salle de sport, places pour des spectacles et autres assurances hospitalisation sont légions.

Par ailleurs, nul besoin de prendre des cours d'anglais, tout le management interne se fait dans la langue de Shakespeare.

### **Conclusion**

Travailler dans un « gros Cabinet » personne ne vous dira le contraire, c'est le must.

Les mauvaises langues diront que c'est sans compter sur les horaires peu flexibles, le travail à ne plus savoir qu'en faire, les embouteillages ou pire, que c'est surtout l'occasion de pouvoir inventer des prétendues réunions d'affaires jusque tard dans la nuit pour pouvoir passer la soirée en charmante compagnie mais ça, c'est une autre histoire !

Christine Molitor

# UNE VISION DÉCALÉE DU BARREAU

# R US

# LE CABINET UNIPERSONNEL

Après la plongée dans le monde impitoyable des « gros cabinets », je vous invite un instant à songer à vous installer à votre propre compte...

Voici quelques règles à suivre pour un épanouissement solitaire réussi :

## Règle numéro UN - Ni Dieu, ni maître

Ça y est tu as fait le grand pas, un petit pas pour toi mais un grand bond depuis tes humanités.

Tu vas (enfin) travailler seul, gagner un salaire de misère tout en payant un maximum de cotisations sociales qui, elles, sont toujours calculées en fonction des avances sur honoraires bien juteuses que tu promérais chez Nike & Case & Lekeu\*, mais attention ce n'était bien entendu pas un salaire, sinon tata Laurette vient requalifier.

\*(à New-York – Milan – Shangai – Comblain au Pont)

Aujourd'hui, le sacro saint time sheet qui régulaient tel un métronome ta morne vie minutée au rythme des drafting, examining, clausung et autres verbes barbares te sert encore comme papier brouillon. Quelle joie de pouvoir s'arrêter devant son écran en toute quiétude à rêvasser sur l'ouverture d'un ranch dans la banlieue de Montevideo ou une pizzeria sur l'île de Pâques.

Devenu manager, entrepreneur, tu gères ton temps comme tes clients leurs sociétés, tu bondis d'un jeu de conclusions à une audience de remplacement, pas le temps de déjeuner car c'est mercredi et tu vas chercher les enfants à qui tu as promis d'aller manger une glace tandis que tu gardes ton autre œil (et doigt) sur ton blackberry pour répondre aux emails du coiffeur du quartier qui t'interroge sur la possibilité de faire une demande de dispense de cotisations pour pouvoir partir à Benidorm cet été.

Seul toi peut réussir cette mission, rappelle-toi, tu es unique et par définition I R R E M P L A Ç A B L E

## Règle numéro DEUX

**Ne pas se laisser enfermer dans un isolement indélicat.**

N'hésite pas à sortir du bois. Rendez-vous dans les cocktails d'affaires du TOP où grâce à ton petit carton bien épinglé au costume neuf de chez H&M acheté par ta maman tu pourras dire : « Je suis associé au sein de Moi & Partner, une structure en développement perpétuel, on compte sur 20 à 30 collaborateurs d'ici 2 ans » (toujours parler en « on » lorsque tu t'adresses à autrui). Et pour la postérité, à quoi sert de publier puisque d'autres le font déjà à ta place ? Face au client, tu reprendras les fameux adages des grands du droit à ton compte, avec l'autorité qui sied à ton statut.

## Règle numéro TROIS

**Un bon cabinet unipersonnel est basé sur une structure de coûts adéquate.**

Les colloques et cocktails (règle numéro 2) sont les moments parfaits pour rafler les hors-d'œuvre et autres zakouskis signés par les traiteurs bruxellois de la place. Embarque-les soigneusement chez toi dans un discret petit sac Carrefour emmené à cet effet, ils ne manqueront pas de resservir lors de ton prochain colloque organisé pour les habitants du quartier sur la RC en cas de PJ et qui sera intitulé : « Quand le chien a été écrasé par le tram, ce n'est pas parce que le tram recule que le chien n'est plus écrasé »

Les bouteilles d'eau et autres sodas pour clients peuvent facilement se récupérer chez le « paki » du coin avec qui tu négocies un contrat d'abonnement.

Si tu as des enfants, un linge remplacera à merveille le papier buvard pour bien sécher l'encre.

Ton papier à entête ne doit jamais dépasser les 56 grammes et naturellement être du papier recyclé, tes clients comprendront que toi, tu respectes les forêts.

Et enfin, pour tes déplacements à l'étranger, n'utilise que l'autocar, en prétextant que tu ne mettras jamais les pieds dans des avions de compagnies qui fournissent ceux-ci avec la moitié du carburant nécessaire.

Enfin, bien choisir sa table de bureau (c'est tout de même là que tu passeras l'essentiel de tes journées).

Si la toge ne fait pas l'avocat, le bureau se veut le reflet de son niveau.

Passes ton temps dans les brocantes du jeu de balle (euh la rue Haute ce n'est pas pour maintenant) où tu trouveras un bon vieux bureau style liégeois massif ou Louis XV qui se dressera face au client avec l'autorité du Palais Poelaert.

## Règle numéro QUATRE

**Lors du premier rendez-vous arrange-toi pour que le plus d'amis possible t'appellent** et agace-toi ostensiblement de l'absence de la secrétaire que tu n'as pas. Ça en jette toujours un max.

**Et pour finir..**

**Engage le plus vite possible des collaborateurs pour pouvoir toi aussi à ton tour faire comme dans les gros cab !**

Julien Ciarniello

# COUP DE CŒUR D'UNE LIBRAIRE

Simone Arend  
info@lebaobab.be



J'aime bien la musique des livres de Foenkinos, un mélange de tendresse et d'autodérision, des héros d'histoire que l'on pourrait croiser sur le pas de notre porte.

Notre narrateur a une vie toute simple : une femme, deux grands enfants qui viennent de quitter le nid et un bon boulot qui sert entre autre à rembourser les emprunts. Mais un soir, au cours du repas, une douleur au dos va gripper tout cette vie bien rangée. La douleur au dos augmente de jour en jour et la vie de notre héros devient un enfer.

Il est prêt à tout pour que sa douleur disparaisse, y compris à consulter une magnétiseuse. Pourtant c'est lui finalement qui va devoir dénouer au fil des pages les tensions qui tissent son existence.

**Je vais mieux** de David Foenkinos aux éditions Gallimard



Rien de tel qu'un roman pour vous plonger dans la réalité de faits entendus mille fois dans les journaux télévisés du monde entier ! Voici l'histoire de Alam, un enfant afghan pris entre la guerre et le trafic d'opium. Par des flashes non chronologiques Hubert Haddad déroule l'histoire de Alam, éclaire la folle tragédie d'enfants de la guerre mais fait aussi le constat de la dureté de notre monde occidental puisque la tragédie va se terminer brutalement à Paris.

Un coup de poing sauvé par la force de l'écriture et les talents de conteur de Haddad.

**Opium Poppy** de Hubert Haddad, Folio



*« Il suffit, monsieur Sanglier, revenons à nos moutons ! » C'était un agneau m'sieur le président. »*

S'il fallait choisir un album pour la jeunesse ce trimestre ce serait « Le procès » de Stéphane Henrich publié par Kaleidoscope.

Une affaire tragique et banale va être jugée par le tribunal des animaux : un loup est accusé d'avoir mangé un agneau. Est-il coupable ? Le témoin taupe qui prétend avoir tout vu est écarté pour manque de crédibilité. Le Professeur Sigmund Baudet, expert, parle de risque majeur de récidive. Maître Bouc, avocat général requiert la peine capitale.

Voilà enfin le tour de maître Bouledogue qui se lève pour défendre son client.

Le récit est drôle, les illustrations dans un style d'anciennes caricatures sont très réussies et le livre explique bien le déroulement d'un procès et le rôle de chacun à des enfants d'âge primaire.

Une plongée dans la Cour des grands appréciée par l'avocat français, Eric Dupont-Moretti : « C'est avec gourmandise que j'aurais défendu ce loup ! ».

**Le procès** de Stéphane Henrich, Kaleidoscope

# BANDE DESSINÉE



## KILILANA SONG PREMIÈRE PARTIE - SÉRIE EN COURS

Scénario : Benjamin Flao  
Dessins : Benjamin Flao  
Couleurs : Benjamin Flao  
Éditeur : Futuropolis (+/-20€)

Le temps s'est arrêté, quelque part. Au bout du monde, là-bas. Un navire en rade dans les eaux territoriales kenyanes est remorqué par les douaniers ; le capitaine – au langage et au plumage dignes des meilleurs antihéros de Bukowski – se déleste promptement de sa cargaison de drogue. La page se tourne et la lumière jaillit sur un endroit hors du temps, un village de pêcheurs kenyans. Parmi les êtres de lumière et de couleurs magnifiées par le dessin de Benjamin Flao, il y a ce jeune Naïm. Enfant espiègle épris d'une liberté sans concession, il galope dans les ruelles de ce village portuaire superbement mis en scène. Les errances de Naïm, syncrétisme de Tom

Sawyer et de Huckleberry Finn, emmène le lecteur à la rencontre de cette Afrique de l'Est postcoloniale, de ses habitants, de ses bars, de ses touristes, de ses vrais-faux bourlingueurs mais également, et surtout, de son âme. Kililana Song est une mélodie intemporelle quasi contemplative d'une poésie intense rythmée par des dessins magnifiées par des couleurs superbement dosées. L'on se surprend, lorsque l'image s'arrête sur l'horizon, à plisser les yeux et à sentir sur son visage la chaleur iodée du soleil.

Un ouvrage remarquable et remarqué dont on attend avec impatience la suite.

## IL ÉTAIT UNE FOIS EN FRANCE 6 TOMES - SÉRIE TERMINÉE

Scénario : Fabien Nury  
Dessins : Sylvain Vallée  
Couleurs : Delf  
Éditeur : Glénat (+/-14€ le tome)



Avec un titre inspiré d'une saga devenue mythique nonobstant sa contemporanéité, les auteurs de cette bande dessinée se devaient de rencontrer les espérances créées par une telle référence. A la lecture du sixième et dernier tome paru en octobre 2012, Fabien Nury (scénario), Sylvain Vallée (dessins) et Delf (couleurs) ont amplement gagné un pari lancé il y a cinq ans lors de la sortie du premier tome de cette fresque historique retraçant la vie de Joseph Joanovici.

Joseph Joanovici, alias Monsieur Joseph, est un ferrailleur français d'origine juive roumaine né, suivant la biographie hésitante, en Bessarabie en 1905, qui posera ses valises d'orphelin en France en 1925. Compensant son illettrisme par son bagout, il deviendra un ferrailleur incontournable en Île-de-France.

Lorsque la guerre éclate, Monsieur Joseph va faire fortune en s'adoubant fournisseur de l'ennemi allemand en métaux. Fort de sa richesse et de son entregent, il va créer un réseau d'obligés lui permettant

de passer au travers des sinistres mailles du filet nazi. Parallèlement à ses accointances avec l'occupant, Joseph Joanovici va tisser des liens étroits avec les résistants en leur prodiguant notamment une assistance financière salubre pour de nombreuses personnes.

Détesté par certains, admiré par d'autres, Monsieur Joseph sera la victime de cette ambivalence dictée par son instinct de survie.

Lorsque la Seconde Guerre mondiale prend fin, viendra le temps des règlements de comptes, des trahisons, des procès et des déceptions.

Au travers de la vie de ce petit ferrailleur devenu le temps d'une guerre l'un des hommes les plus riches de France, c'est l'histoire de cette nation que nous raconte cette bande dessinée. Cette histoire tourmentée d'une France à la fois résistante et complice, antisémite et universaliste, terre d'accueil et de rejet, patrie de l'espérance et du désenchantement, de l'amour et de la haine. Bref, il était une fois la France.

Bruno DESSART

# FIGURES DU PALAIS

Louis Van Bunnan

NOS MEMBRES  
ÉCRIVENT

L'ouvrage réunit une soixantaine de portraits écrits de figures du barreau et de la magistrature, d'hier et d'aujourd'hui, illustrés de leurs « silhouettes » dessinées. La plupart ont été publiées en leur temps par le « Journal des Tribunaux », dont l'auteur de l'ouvrage, Louis VAN BUNNEN, est membre du comité de rédaction et « silhouettiste » attiré depuis 1956.

L'ouvrage, outre les croquis de l'auteur qui signe « LVB », contient aussi d'excellents dessins de ses prédécesseurs, Jean-Pierre Paulus (1920-2000) et Eugène Stévenart (1922-2003), publiés au J.T. entre 1945 et 1955. Il comporte diverses rubriques, notamment : « les avocats et la politique », les « dynasties d'avocat », « le Palais au féminin », les « hauts magistrats ». Tant par les croquis que par la qualité des textes réunis, il justifie votre intérêt..

**Un livre de 152 pages, format A4, illustré, couverture souple plastifiée, prix . 20 €, (prix unitaire réduit à 15 € par commande de 3 exemplaires ou plus).**

#### **Vous pouvez vous le procurer :**

- soit chez Mme Aerts (vestiaire du Palais), soit en librairie (Candide, UOPC)
- soit par le bon de commande ci-dessous :



## BON DE COMMANDE

**à envoyer par courriel, fax ou voie postale  
à Louis Van Bunnan, 44, rue E. Bouilliot, 1050 Bruxelles,  
mail : louis.vanbunnan@skynet.be - Fax : 02.343.87.76**

Nom .....

Prénom .....

adresse .....

Code postal et localité .....

Nombre d'exemplaires .....

Je verse le montant correspondant .....

au compte n° BE83-3631 0295 3315 de Louis Van Bunnan,  
avec la mention « Figures du Palais »

# Projet d'audience

## Carrefour des stagiaires

Chers Confrères,

Cette année, le Carrefour des stagiaires est heureux d'offrir aux avocats stagiaires de deuxième et troisième année ayant obtenu leur CAPA la possibilité de remplacer une réunion de colonne par l'assistance à une audience aux côtés d'un magistrat.

De nombreux magistrats ont répondu présents et accueilleront du **18 mars au 31 mai 2013** les stagiaires volontaires pour une occasion unique et exceptionnelle de siéger à leurs côtés.

Comment se comporter à la barre ? Comment réussir une plaidoirie ? Comment présenter un dossier ? Quels écueils éviter face à un tribunal ? Les magistrats partageront leur expérience le temps d'une audience.

Côté pratique, les inscriptions seront ouvertes dès le 1er février et les stagiaires contactés individuellement par e-mail.

Les participants sont évidemment soumis à la plus stricte confidentialité.

Pour les audiences en chambre du conseil, les avocats et les parties seront invités à donner leur accord sur la participation des stagiaires, avant l'audience. Nous vous remercions d'avance pour l'accueil que vous réserverez aux confrères participants !

**Pour toute information**, n'hésitez pas à contacter Aurore Van Galster (avc@cairnlegal.be) ou Camille Cornil (cco@dalvel.eu).

# AGENDA CULTUREL

Si les activités proposées  
par la Conférence ne vous  
rassasient que partiellement,  
vous trouverez ci-après  
quelques suggestions  
d'activités culturelles à  
découvrir sans modération !



Envie de découvrir  
le théâtre autrement ? visitez le site  
[www.pluritheatre.be](http://www.pluritheatre.be)

**ANTOINE WATTEAU (1684-1721)**

*La Leçon de Musique*

Du 8/2 au 13/05/2013

→Palais des Beaux-Arts de Bruxelles (Rue Ravenstein, 23 à 1000 Bruxelles - 02 507 82 00)

Près de trente ans après la dernière rétrospective consacrée à Antoine Watteau, BOZAR organise, en collaboration avec le Palais des Beaux-Arts de Lille, une exposition sur le grand peintre du début du XVIII<sup>e</sup> siècle français. Occasion unique de redécouvrir ce maître ainsi que certains de ses contemporains à travers une centaine d'œuvres, réunissant peintures, dessins, gravures et instruments de musique. Grâce à un commissaire d'exception en la personne du musicien et du chef d'orchestre William Christie et de l'artiste contemporain Michaël Borremans, l'exposition souligne les multiples facettes, souvent atemporelles, de l'œuvre de Watteau. Elle se propose de mettre en résonance peinture et musique. Plus qu'un regard sur un ensemble d'œuvres, plus qu'une mise en musique de la matière picturale, l'exposition Watteau fait le choix de la correspondance entre les arts. Il y a de la musique chez Watteau et ses contemporains ! L'artiste contemporain belge, Dirk Braeckman, interviendra dans l'exposition avec de nouvelles créations photographiques, inspirées d'œuvres de Watteau.

**NEO RAUCH**

*The Obsession of the Demiurge.*

Selected Works 1993-2012

Du 20/2 au 19/5/2013

→Palais des Beaux-Arts de Bruxelles (Rue Ravenstein, 23 à 1000 Bruxelles - 02 507 82 00)

Après de grandes expositions solo au Metropolitan de New York, à la Pinacothèque de Munich et au Musée d'art de Leipzig, BOZAR EXPO organise la première exposition en Belgique consacrée à ce fameux pionnier de la Neue Leipziger Schule, très populaire sur la scène internationale. Neo Rauch (Leipzig, 1960) est connu pour ses tableaux énigmatiques et, en apparence, narrateurs. Ses personnages sont toujours vaguement occupés, ils semblent hors contexte. Neo Rauch a développé un style très personnel, qui mélange réalisme, abstraction teintée de surréalisme et influences du pop art et de la B.D. Des souvenirs de la RDA semblent peupler ses compositions oniriques. « Mes tableaux ont quelque-chose de vital, comme un animal, un être vivant », explique Rauch. « Il n'y a pas besoin de les comprendre, il faut seulement sentir que cette créature est, au plus haut degré possible, en paix avec elle-même. » Après le succès de l'exposition sur Luc Tuymans, BOZAR souhaite désormais faire découvrir au public belge un artiste allemand similaire, qui utilise un langage visuel très personnel.

*Une affaire de famille*

**LA PHOTOGRAPHIE DANS LES COLLECTIONS DE STEPHANE, RODOLPHE ET SEBASTIEN JANSSEN**

Du 26/01 au 12/5/2013

→Musée de la photographie de Charleroi (Avenue Paul Pastur, 11 à 6032 Charleroi - 071 43 58 10)

Après «Portrait d'une collection» de l'IDEA (Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du territoire de la région de Mons) présentée en 2006, le Musée de la Photographie poursuit l'exploration et l'accueil de collections photographiques, privées ou publiques, en Belgique ou à l'étranger. L'exposition «Une affaire de famille» témoigne des choix d'une lignée de collectionneurs et s'inscrit dans le cadre des 25 ans de la Galerie Rodolphe Janssen. Depuis deux générations, Stéphane Janssen, le père, Rodolphe et Sébastien, les fils, perpétuent cette passion de l'art initiée par les grands-parents Solvay-Janssen, en rassemblant avec constance et méthode des œuvres d'artistes belges et internationaux... tableaux, peintures, installations, sculptures mais aussi photographies. Trois collections de galeristes, trois collections parallèles, sans mimétisme, se distinguant et se recoupant parfois, témoignant de lectures de l'art distinctes mais aussi d'un appétit de découvertes jamais apaisé. Le Musée de la Photographie s'est plus spécifiquement intéressé aux photographies des collections en sélectionnant quatre-vingts clichés de grands noms de la photographie dont Thomas Ruff, Andreas Gursky, Cindy Sherman, Philip-Lorca diCorcia, Stephen Shore, Diane Arbus, Sam Samore, Lee Friedlander, Andres Serrano, Richard Prince, Joel-Peter Witkin... une sélection effectuée en étroite collaboration avec les collectionneurs.

*Les Portraits de Man Ray, rétrospective*

Du 7/2/2013 au 27/5/2013

→National portrait gallery (St.Martin's Pl London, WC2H 0HE, Royaume-Uni - +44 20 7306 0055)

Pour la première fois, à la National Portrait Gallery de Londres, les portraits du photographe américain Man Ray (1890-1976) sont exposés au sein d'une grande rétrospective.

L'exposition met en lumière plus de 150 tirages d'époque, réalisés aux Etats-Unis et à Paris entre 1916 et 1968, de l'artiste. Man Ray était l'un des figures importantes des mouvements Dada et surréaliste.

Le public pourra également découvrir les premières expériences de Man Ray sur la photographie en couleur.

*The riches of Arte Povera. Italian avant-garde from the 1970s*

Du 15/12/2013 au 7/4/2013

→Kroller Muller (Houtkampweg 6 6731 AW Otterlo, Pays-Bas - +31 318 591 241)

Arte Povera, littéralement « Art Pauvre » est le nom d'un groupe de 15 artistes italiens et de leurs travaux datant de la fin des années 60. Des

œuvres de 8 d'entre eux sont montrées pour cette exposition : Giovanni Anselmo, Luciano Fabro, Jannis Kounellis, Mario Merz, Giulio Paolini, Giuseppe Penone, Michelangelo Pistoletto and Gilberto Zorio.

*Alberto Magnelli, pionnier de l'abstraction*

Du 21/2 au 26/5/2013

→Musée d'Ixelles (Rue Jean van Volsem, 71 à 1050 Bruxelles- 32 (0)2 515 64 21/22)

L'exposition Alberto Magnelli. Pionnier de l'abstraction vous invite à découvrir l'œuvre prolifique de cet artiste singulier du XX<sup>e</sup> siècle. Détectant ses aspirations artistiques auprès des futuristes italiens, c'est au contact de l'avant-garde parisienne qu'il déploie, dès 1911, une œuvre marquante et originale. Acolyte de Guillaume Apollinaire, Pablo Picasso, Fernand Léger ou encore Henri Matisse, Alberto Magnelli occupe alors une place significative sur la scène culturelle parisienne aux heures du cubisme et de l'essor de l'abstraction.

*Deux siècles d'histoire entre femmes et leurs psychiatres* Jusqu'au 26/5/2013

→Museum DR. Guislain - Jozef Guislainstrat, 43 9000, Gent - +32(0)9/216.35.95

Les femmes sont depuis toujours considérées comme plus « névrosées » que les hommes : elles souffraient plus souvent d'instabilité et de maladie mentale, elles étaient plus souvent tourmentées par des esprits et autres démons. En fait, sont-elles plus inclinées aux « maladies de l'esprit » ?

Au dix-neuvième siècle, certaines femmes semblaient devenir folles à cause de leur peu de liberté de comportement. Or, en ce début du vingt-et-unième siècle, certaines femmes paraissent précisément plier sous le poids de cette « liberté ». L'idée plane que les obligations que la société leur impose, à savoir faire carrière, soigner leur look et mener une vie sociale trépidante, sont trop pour elles. Mais est-ce vraiment le cas ?

*InSides (Frank Depoorter et Lore Rabaut)*

jusqu'au 23/2/2013

→Galerie Jacques Cerami (Route de Philippeville 346- 6010 Couillet (Charleroi) +32 (0)71 36 0065 Belgique

*Barthélémy Toguo*

Mars-avril 2013

→Galerie Lelong (13 rue de Téhéran, 750008 Paris, +33 1 45 63 13 19)

*Gaiety is the most Outstanding Feature of the soviet Union – New Art from Russia*

Jusqu'au 5/5/2013

→Saatchi Gallery (Duke of York's HQ – King's Road -Chelsea Londres)- +44(0) 20 78113070)

*Feria de Madrid* foire internationale d'Art

contemporain [www.ifema.es](http://www.ifema.es) du 13 au 17 février 2013

Barbara PAUCHET

# CÔTÉ RESTO !

## La brasserie Jaloa



Trouver le bon restaurant qui corresponde à une occasion particulière n'est jamais évident, surtout lorsque, comme à Bruxelles, le nombre d'établissements de qualité et les nouvelles adresses qui s'ouvrent chaque mois motivent souvent les esprits curieux que nous sommes à tester, goûter ces nouvelles saveurs, sans jamais dénicher l'endroit idéal, le restaurant qui, quelle que soit l'occasion, nous semblerait toujours correspondre à l'ambiance recherchée.

Pourtant, de tels endroits existent encore. Prenez les brasseries Jaloa par exemple!

Situées place Ste-Catherine, en plein centre de la capitale, les brasseries Jaloa sont la petite sœur du Jaloa «gastronomique», qui a longtemps occupé l'endroit avant de déménager à quelques mètres de là, Quai aux Barques, à l'autre bout du marché aux poissons.

Tout le monde connaît les brasseries Jaloa pour le charme de sa terrasse verdoyante, unique au centre de Bruxelles, où les lunchs «professionnels» ont tendance à se prolonger jusque très tard aux premiers rayons de soleil printanier.

Mais les brasseries Jaloa ont bien d'autres qualités qui en font l'endroit idéal pour une soirée entre amis, un repas en famille, voire un dîner en amoureux même si, entre nous, l'endroit est peut-être un peu grand et éclairé pour être vraiment romantique.

Première qualité, l'accueil. Alors que les restaurants du marché aux poissons – touristes obligent - nous ont habitué à un service au mieux professionnel, au pire désagréable, vous serez surpris par la chaleur et l'efficacité aux brasseries Jaloa... d'autant que le personnel doit servir une soixantaine de tables réparties entre deux grandes salles, sans parler de la terrasse en été. Cerise sur le gâteau, on vous offre l'apéritif – champagne s'il vous plaît - lorsque, sans avoir réservé, vous arrivez entre deux services et qu'il faut attendre un petit peu (10 minutes tout au plus) pour obtenir votre table.

Deuxième qualité, la carte : très variée, vous aurez le choix entre des plats typiquement belges (croquettes aux crevettes, vol-au-vent, carbonnades), des recettes traditionnelles de brasserie (os à moelle, andouillette, sole meunière ou américain frites, délicieuses cuites dans la graisse de bœuf), un banc d'écailler relativement complet et quelques plats plus inventifs, inspirés de ce qui se fait au restaurant éponyme. Les végétariens trouveront également de quoi se sustenter, même si ce n'est certainement pas la préoccupation principale de la maison.

Niveau vins, une très belle sélection de flacons, principalement français, à des prix conformes à ce qui se

pratique dans ce type d'établissement.

Les gourmands trouveront par ailleurs d'excellents desserts pour terminer leur repas en beauté.

Ce n'est clairement pas bon marché, mais si on n'abuse ni du vin, ni des digestifs, on s'en sort raisonnablement pour une cinquantaine d'euros par personne.

Troisième qualité, le cadre qui, comme l'assiette, mélange tradition et modernité pour notre plus grand plaisir. L'endroit est assez grand, mais la configuration suffisamment intelligente pour éviter l'effet hall de gare d'un Belga Queen ou d'un Midi Station. La terrasse est unique au centre de Bruxelles et justifie à elle seule une visite. Finalement, c'est l'endroit idéal avant d'écumer les bars du centre ville entre amis, ou après une balade à la grande place en famille le dimanche midi.

Evidemment, les esprits chagrins vous diront que l'endroit a les défauts de ses qualités. Il est vrai que tant l'accès que le parking sont difficiles; mais le quartier recèle de nombreux parkings publics. Par ailleurs, la nourriture proposée est agréable, variée, mais n'atteint certainement pas le niveau du Jaloa lui-même, voire de restaurants qui seraient spécialisés dans un des types de cuisines proposés.

Cela dit, on va aux brasseries Jaloa pour passer un bon moment en sachant que tous les convives trouveront quelque chose qui leur plaît, dans un endroit central et sympathique, sans non plus se ruiner.

Le voilà, en fait, le Stam-restaurant idéal du centre de Bruxelles!

François Viseur

### La brasserie Jaloa

Place Sainte-Catherine 5-7 | B-1000 Bruxelles  
tél : +32 (0)2 512 18 31 - 7/7 12h-14h30 19h-23h.

# La minute investissement



## FUNDS FOR GOOD : la finance qui fait du bien

Pour beaucoup d'entre nous, avril 2000, date qui a vu les bourses mondiales trembler après 20 années de hausse, c'était hier. S'en suivirent 12 années de hausses et de baisses consécutives, bercées d'annonces de crises plus ou moins graves, mais de peu de nouvelles rassurantes, loin de là.

Après l'essor des « .com » de la fin des années 90, la première décennie du millénaire fut marquée par une prise de conscience écologique et humanitaire, qui vit apparaître plusieurs initiatives entrepreneuriales à caractère sociétal : énergies vertes, voitures électriques, produits recyclés, voire même banques responsables !

Les banques justement, parlons-en ! Toujours critiquées, bien que nous continuions à leur confier nos avoirs. Le maigre rendement de nos comptes d'épargne se voit englouti par des frais bancaires chaque jour plus élevés alors même que la plupart des opérations sont passées via l'internet. Nos rares passages en agences offrent surtout l'occasion pour le banquier de nous vendre son produit du mois, qu'il ignore tout autant que nous, mais qui offre à coup sûr un bon rendement à son employeur, à défaut de le proposer à l'investisseur ! La destination des profits dégagés par les institutions financières pose toujours question, enrichissant un petit nombre d'actionnaires au lieu d'être utiles à la société.

C'est forts de ces constats et de leurs premières expériences professionnelles, que Nicolas Crochet, Patrick Somerhausen et Marc Verhaeren ont décidé de créer « Funds For Good » : une société de services financiers qui reverse la

moitié de ses profits à des projets sociétaux. Son offre résulte d'une sélection rigoureuse parmi les meilleurs produits de placement et d'assurance de base et les clients sont tenus informés de l'impact généré par les projets auxquels leurs investissements contribuent.

### Des placements non seulement utiles mais performants

En ce qui concerne les placements à rendement fixe, Funds For Good a volontairement adopté une politique de coûts faibles afin de ne pas engloutir le rendement proposé aux clients. L'offre regroupe donc des produits classiques tels qu'épargne-pension, PLCI, EIP et assurances groupes.

Pour un rendement supérieur, Funds For Good a souhaité offrir à ses clients une solution de placement rentable et sûre, qui ne prétend pas capturer le dernier carat de la hausse des marchés en exposant de manière inconsidérée le capital investi. La stratégie, mise sur pied en collaboration avec Banque de Luxembourg Investments, regroupe ainsi des fonds dont l'assemblage permet d'offrir un rendement supérieur à l'inflation.

Les fonds choisis investissent dans des secteurs tels que les soins de santé, l'immobilier ou la micro-finance dont les rendements sont peu dépendants des aléas de la bourse.

De cette manière, l'investisseur dispose d'une protection de son capital en cas de dégringolades boursière tout en bénéficiant, en période d'accalmie, d'un rendement intéressant.

### Generation For Good

Les clients de Funds for Good ne

choisissent pas un prestataire de services financiers comme un autre.

En effet, Funds for Good s'engagent à consacrer la moitié de ses profits (et non pas ceux du client) à des projets d'intérêt général.

Au travers du fonds « Generation For Good », abrité au sein de la Fondation Roi Baudouin, Funds For Good octroie des micro-prêts à des entrepreneurs précarisés ou à des personnes en « décrochage » qui n'ont pas accès aux circuits de financement classique.

Ces prêts leur permettent de démarrer leur affaire et de se réinsérer socialement par l'entrepreneuriat.

Les clients de Funds For Good sont régulièrement informés des projets qui sont ainsi soutenus. Ils sont même invités à rencontrer les entrepreneurs bénéficiant de ces micro-prêts et peuvent évidemment leur proposer leur aide s'ils le désirent.

Bien loin des excès tant dénoncés de la finance classique (et auxquels cette dernière semble malheureusement avoir bien de mal à renoncer), Funds For Good fait figure de pionnier d'un monde financier responsable et conscient de son rôle essentiel pour la société.

### Un projet révolutionnaire et passionnant à découvrir !

François Collon  
Pour en savoir plus :  
<http://www.fundsforgood.eu/>

# OFFRE D'EMPLOI

## Secrétaire de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles



Après 5 ans de bons et loyaux services et un total dévouement à la Conférence du jeune barreau, notre secrétaire administrative, **Dominique Dara**, a décidé de prendre une retraite bien méritée à l'issue de cette année judiciaire.

La Conférence et son président tiennent à remercier celle sans qui rien n'eut été possible et qui a su faire rimer efficacité avec convivialité durant ces 5 années.

Il faut cependant penser à l'avenir et à assurer la succession de Dominique :

**Nous recherchons donc un(e) candidat(e) pour reprendre les fonctions de secrétaire administrative de la CJBB.**

Date d'entrée en fonction

Idéalement dès le mois de **juin 2013** afin d'assurer la transition.

## OFFRE

**Contrat d'employé à mi-temps minimum (à discuter)**  
**Rémunération et avantages à discuter en fonction des souhaits réciproques**

### Description de la fonction

- Direction et gestion administrative du secrétariat de la Conférence
- Support administratif aux activités et événements organisés par la CJBB
- Travaux de secrétariat
- Réception et accueil (en ce compris téléphonique et e-mails)
- Comptabilité et suivi des paiements
- Contacts fournisseurs

### Compétences souhaitées

- Sens aigu de l'organisation, flexibilité dans l'organisation du temps de travail, capacité à travailler de façon autonome avec un minimum d'instructions, résistance au stress
- Maîtrise parfaite des outils informatiques courants (Word, Excel, Outlook). Des connaissances en matière de gestion de sites Internet constituent un atout.
- Maîtrise irréprochable du français (oral et écrit). La connaissance du néerlandais et/ou de l'anglais constitue un atout supplémentaire
- Une connaissance du milieu judiciaire et du barreau est un atout

### Autres qualités requises

- Esprit d'initiative
- Respect de la confidentialité
- Faculté d'adaptation à une grande variété de situations et d'interlocuteurs
- Faculté à déceler des erreurs et les corriger
- Sens de l'accueil (courtoisie et diplomatie)
- Rigueur, méthode et sens de l'organisation
- Adhésion aux objectifs de l'ASBL
- Réaction rapide, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain
- Capacité à planifier son travail en fonction des priorités et des urgences
- Personnalité enthousiaste et sociable

### Contact

Veillez adresser votre curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de motivation à Me Vincent Bodson, président de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles (vincent.bodson@lallemand-legros.be) et à Me Muriel Bialek, vice-présidente de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles (mb@bialekavocat.be), exclusivement par e-mail

# Calendrier en bref

## 7 & 14 mars.

Colloque : la fraude à la T.V.A. en matière pénale **formation**

## 8 mars.

Soirée de la Conférence au Gotha **soirée**

## 12 mars.

Midi de la formation : le partage judiciaire, les grands axes de la réforme **formation**

## 13 mars.

Blind Wine Test **culture**

## 16 mars.

Tournoi tennis avocats-magistrats **rencontre**

## 21 & 26 mars.

Colloque : Le droit des groupes de sociétés : questions pratiques **formation**

## 27 mars.

Midi de la formation : tableau indicatif 2012 : de nouvelles perspectives ? **formation**

## 28 mars.

Impro justitia **culture**

## 9 avril.

Palais Littéraire et Artistique : amour de l'économie, économie de l'amour **culture**

## 13 avril.

Rallye vélo **sport**

## 16 avril.

Déjeuner avocats-magistrats **rencontre**

## 18 avril.

Championnat de karting **sport**

## 22 avril.

Midi de la formation : les pactes d'actionnaires **formation**

## 25 avril.

Conférence Michel Onfray **culture**

## 1<sup>er</sup> au 8 mai.

Voyage en Russie **voyage**

## 16 mai.

Prix Le Jeune et Janson **concours**

## 17 mai.

Save the Date : tournoi de golf **sport**

## 23 mai.

Save the date : Dîner des Prix Boels **rencontre**

## 26 mai.

Rallye auto **sport**

**Contact pour les annonceurs**  
Gilles LAGUESSE  
E-mail : glaguesse@philippelaw.eu  
tel : 02/600.52.00

**Photos de couvertures :**  
© Istock  
**Photos intérieures :**  
© La Voie de la Justice et CJBB

**Rédacteur en chef :**  
Gil KNOPS - Bd Lambertmont, 304 -  
1030 Bruxelles - tél. : 02 2470351  
mail : gil.knops@krings-law.be

**Secrétaire de rédaction :**  
Christine MOLTOR  
**Site internet :**  
www.cjbb.be

**Editeur responsable :**  
Vincent BODSON, avenue Emile  
De Mot, 19 - 1000 Bruxelles  
tél. : 02/648.75.30  
fax : 02/648.78.41  
mail : vincent.bodson@  
lallemand-legros.be

**Infos légales**  
La Conférence est éditée par l'ASBL  
La Conférence du jeune barreau de  
Bruxelles dont le siège social est établi  
Place Poelaert, 1 à 1000 Bruxelles et  
inscrite à la Banque Carrefour  
des Entreprises sous le  
n° 0409.298.626.

## Petites annonces

Une rubrique vous est ouverte pour l'insertion de petites annonces, que vous désiriez louer un bureau, chercher un collaborateur ou un secrétaire, vendre vos codes, etc. Des prix spéciaux sont réservés aux avocats, pour autant qu'il s'agisse d'annonces liées directement à l'activité professionnelle.

Adressez-vous à Gilles LAGUESSE  
E-mail : glaguesse@philippelaw.eu ;  
tel : 02/600.52.00

## Cotisations

Le paiement de la cotisation au jeune barreau de Bruxelles permet de participer à prix réduits à la plupart de nos activités. En outre, seuls les membres effectifs en ordre de cotisation sont admis à participer aux prix organisés par la Conférence du jeune barreau et aux élections en fin d'année judiciaire.

Pour l'année judiciaire 2012-2013, les cotisations sont les suivantes :

### Membres effectifs :

- avocats stagiaires : 20 €
- avocat inscrits au tableau et :  
◦ ayant moins de 10 ans

d'inscription : 50 €  
◦ ayant plus de 10 ans d'inscription : 75 €

### Membres affiliés :

- conjoints non avocats d'avocats stagiaires : 15 €
  - conjoints non avocats d'avocats inscrits au tableau : 50 €
  - membre de la communauté judiciaire : 85 €
  - autres sympathisants : 100 €
- La cotisation est à verser au compte n° 630-0215121-34 (IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB) de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles en mentionnant le nom de l'inscrit et son adresse e-mail.



Roma, Piazza di Spagna, minuit passé.  
Elle était le centre d'intérêt de la fête.



## LANCIA YPSILON

[www.lancia.be](http://www.lancia.be) LA CITADINE À LA POINTE DE LA MODE.

C'est dans les petits détails que naissent les plus grandes émotions. Avec son look de citadine mais le plaisir d'une cinq portes, la nouvelle collection Ypsilon dévoile son élégance dans les moindres détails. Sa finition Ecochrome beige donne au tableau de bord et au volant une petite touche de glamour. Maintenant, l'élégance a une nouvelle origine.



ELEGANZA IN MOVIMENTO.  
*Dal 1906.*

3,8 - 5,3 l/100 Km. CO<sub>2</sub>: 99 - 120 g/Km.  DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

*Motor Village*  
belgium



MOTOR VILLAGE BRUSSELS  
DELTA - Boulevard des Invalides 220 - 1160 Auderghem - 02 674 45 11  
MEISER - Chaussée de Louvain 770 - 1030 Bruxelles - 02 702 31 24

MOTOR VILLAGE DROGENBOS  
DROGENBOS - Grote baan 332 - 1620 Drogenbos - 02 334 40 40

[www.motorvillage.be](http://www.motorvillage.be)